

Zeitschrift:	Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte = Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history
Herausgeber:	Schweizerisches Nationalmuseum
Band:	64 (2007)
Heft:	1-2
Artikel:	Les cuirs des Halles du Molard 2-4 à Genève
Autor:	Volken, Serge / Voken, Marquita
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-169769

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cuirs des Halles du Molard 2–4 à Genève

par SERGE et MARQUITA VOLKEN

1. Introduction

La préservation à long terme du cuir, conservé dans le sol, exige des conditions particulières. Un terrain constamment humide et anaérobique empêche le développement des microorganismes responsables de la décomposition du cuir. De telles conditions sont rares en Suisse. Contrairement aux pays plats du nord de l'Europe, les nappes phréatiques sont souvent profondes, et situées sous les couches archéologiques. Ceci explique la rareté des cuirs découverts lors de fouilles suisses. Chaque découverte est un précieux témoignage d'un patrimoine archéologique et historique peu commun.

Lors des fouilles des anciennes Halles, place du Molard 2–4 à Genève, on a découvert 220 fragments de cuir dans deux couches stratigraphiques remplies de matière organique.¹ Le site sur les rives du Rhône présentait les conditions idéales pour préserver le cuir. Le terrain humide est constitué de remblais de construction et de déchets urbains. Deux des aménagements sont datés par la dendrochronologie: le plus récent par une poutre de 1414–1415, le plus ancien par un batardeau dont les branches et les piquets furent récoltés en automne-hiver 1332–1333. Les données archéologiques ne sont pas complètes et n'apportent pas plus de précisions, mais on peut obtenir une fourchette chronologique grâce aux dates de la dendrochronologie et par les faits historiques concernant les Halles.

Une sentence arbitrale de 1309 donne la date de la construction des halles qui furent détruites par le feu en 1414. Un réaménagement du site correspond probablement à la poutre mentionnée ci-dessus.² La Halle Neuve est signalée comme récemment construite en 1416, et on suppose qu'en 1424 le terrain était complètement occupé. Les restes en cuir se trouvent dispersés sur les deux côtés d'un mur en pierre, associé à une phase de construction ou de prolongement de la Halle dite Neuve. La dispersion des fragments d'une même chaussure indique que la terre a été remuée avant la stabilisation du terrain.

L'étude calcéologique a eu lieu après la conservation des cuirs. Normalement, on analyse le cuir avant de le conserver pour noter toutes les traces et tous les indices facilitant la reconstruction. La première étape consiste à enregistrer tous les fragments selon une norme spécifique développée par Olaf Goubitz.³ Elle consiste à différencier, de manière schématique, les traces des différents types de couture et d'ouvrage. Ainsi on constitue un catalogue préliminaire

dans un ordre aléatoire, ensuite on établit les rapports entre les fragments. En se référant aux contours, aux trous de coutures et à la consistance des cuirs on parvient à relier des fragments dissociés.⁴ On crée un catalogue des objets en cuir, parfois avec leur reconstruction. Ce catalogue comprend un dessin avec les divers fragments dans leur état actuel et une reconstruction de l'objet dans son état neuf. Ce catalogue a été remis au Service d'Archéologie Cantonal de Genève en 2001.⁵

Les 184 fragments retenus pour l'étude proviennent de sept chaussures assez complètes, de fragments d'au moins 30 autres chaussures individuelles et de 33 semelles. Un fourreau de couteau, un fourreau d'épée et quelques fragments d'une couverture de livre ont aussi été repérés. Un certain nombre de chutes de cuir, provenant de la fabrication des chaussures, sont identifiables grâce à leur contour. Sur certaines de ces chutes, les segments du bord des peausseries contiennent de faibles indices sur des opérations de tannage. Ces cuirs archéologiques peuvent être divisés en trois groupes de déchets urbains: a) Les chaussures et les articles en cuirs usés et jetés comme des ordures de la vie quotidienne. b) Les restes de chaussures découpées avec des traces de destructions délibérées, pouvant faire partie de chutes du travail de savetier. On parle ici de chutes de cuirs vieux. c) Par opposition aux chutes de cuir vieux, les chutes de cuir neuf, proviennent de la fabrication d'objets nouveaux. L'ensemble est caractéristique des remblais entremêlés de détritus urbains, indiquant des dépôts ponctuels sur une période très brève. Il se peut que nous soyons en présence de détritus récoltés et enfouis en quelques jours seulement. L'analyse calcéologique se base sur plusieurs critères d'identification et de datation des chaussures. La durée de vie de la chaussure est brève et soumise à l'évolution de la mode, qui permet de dater assez précisément. Les reconstructions sont organisées en types. On tient compte de la coupe des dessus, reflétant certains courants de la mode. Les montages, c'est-à-dire la manière d'assembler les dessus aux semelages, suivent une évolution technologique. On se réfère aussi aux indications chronologiques livrées par le contexte de la fouille. L'outil principal pour la datation typologique est l'étude des parallèles. Pour cela on dispose d'une banque de données des découvertes en Europe et un ouvrage de référence basé sur les trouvailles aux Pays-Bas.⁶ En dernier lieu, on étudie les sources iconographiques pour établir des comparaisons. Toutefois, il faut tenir compte de la qualité des documents,

car une image peinte peut avoir un style ne correspondant pas nécessairement à la réalité de l'époque.

2. Description des chaussures

Parmi les cuirs des Halles du Molard, on remarque cinq types de chaussures. Le premier type est une chaussure à bride bifurquée. Elle se distingue par sa coupe décolletée (ne recouvrant pas le dos du pied), maintenue sur le cou-de-pied par une bride fendue dans le sens de la longueur.

Cette coupe est attestée par plusieurs exemples, tous coupés sur le même principe. Le deuxième type utilise deux patrons de découpe différents, qui une fois assemblés donnent des chaussures avec une tige montante et un laçage frontal, d'apparence presque identique. Le troisième type a aussi un laçage frontal, mais c'est une chaussure basse. Le quatrième type, une chaussure à laçage médian, se divise en trois sous catégories avec différents éléments de mode et patrons de découpe. Le dernier type, une botte montante, est représenté par deux petits fragments – exemple rare dans les archives archéologiques.

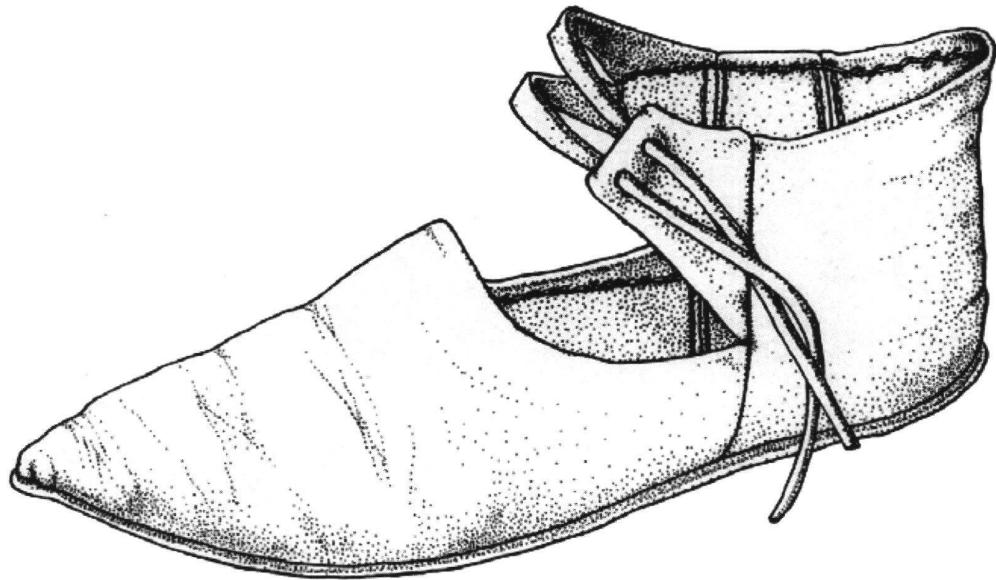


Fig. 1 Dessin de reconstruction d'une chaussure à bride bifurquée, selon les fragments représentés sur la 1^{re} planche du catalogue annexe.



Fig. 2 Dessin de reconstruction d'une chaussure d'enfant à laçage frontal, selon les fragments représentés sur planche 4.

2.1. Chaussure à bride bifurquée

La chaussure à bride bifurquée est une chaussure basse fortement décolletée qui se caractérise par un fermoir formé par une bride fendue dans le sens de la longueur, formant ainsi deux lacets qui passent sur le cou-de-pied et s'attachent latéralement (fig. 1).⁷ Le dessus est toujours divisé en deux parties: une empeigne recouvrant l'avant-pied et une pièce formant l'arrière, les quartiers joints. Les cotés sont doublés à l'intérieur avec des pièces appelées des paillettes. Le bord de l'ouverture est renforcé par un fil maintenu à l'intérieur par un point de surjet, un détail spécifique que l'on trouve rarement sur les autres chaussures de cette période. Le dessus est relié à la semelle par un montage cousu retourné. L'ensemble des fragments pouvant être attribué à ce type donne un NMI (nombre minimum d'individus) de huit, ce qui représente le plus grand NMI de ce type provenant d'un même site en Europe. Ce type rare parmi les découvertes archéologiques est introuvable dans



Fig. 3 La délivrance de St. Pierre, Rétable de St.Pierre, par Konrad Witz, 1444–1445, Huile sur bois, Gros Plan sur les chaussures laçage médian, 132 × 154 cm, Genève, Musée d'Art et d'Histoire, No. Inv. 1843-10.

l'iconographie des XIV^e et XV^e siècles, il a certainement vécu une trop brève période de popularité. La plupart des parallèles sont en France, quelques fragments et des chaussures complètes sont en Angleterre, un fragment en Allemagne et un autre aux Pays-Bas.⁸ Ces exemples sont datés entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle.

2.2. Chaussure montante à laçage frontal

Les chaussures à laçage frontal sont communes en Europe.⁹ Sur la chaussure d'enfant, il manque une pièce médiane, la languette et quelques fragments de la trépointe – restitués dans le dessin de reconstruction (fig. 2). Le laçage en cuir

est enfilé à travers quatre œillets, selon une méthode identifiée pour la première fois à Vevey, CH.¹⁰ Le milieu du lacet est à l'intérieur, entre les deux œillets médians. Les deux extrémités du lacet passent à travers les œillets vers l'extérieur, par-dessus la fente de l'ouverture, ils entrent depuis l'extérieur à travers les œillets latéraux et ressortent par la fente de l'ouverture. En tirant sur les bouts du lacet, il se trouve coincé par la pression de la tige contre le pied. Cet effet autobloquant suffit à maintenir le serrage du lacet, qui finalement est sécurisé par un nœud sur le laçage.¹¹

Parmi les exemples trouvés à Genève, il y a deux approches différentes pour découper les dessus. La première se com-

pose d'une pièce principale habillant presque le pied entier, à laquelle sont ajoutées des petites pièces secondaires. Cette technique tient compte de la forme de l'ensemble du dessus, mais ce dernier est alors composé de morceaux coupés de façon aléatoire – tradition médiévale remontant à l'Antiquité, qui s'est raréfiée vers la fin du XIV^e siècle. La

pose de deux parties et les traces du laçage indiquent un même principe autobloquant. Cependant le lacet n'était pas sécurisé par un nœud, mais simplement tordu et inséré dans l'arrière partie de la chaussure – voir le retable de St. Jean Baptiste par Rogier van der Weyden (fig. 5). Les fragments de cette chaussure ont été coupés en morceaux afin de

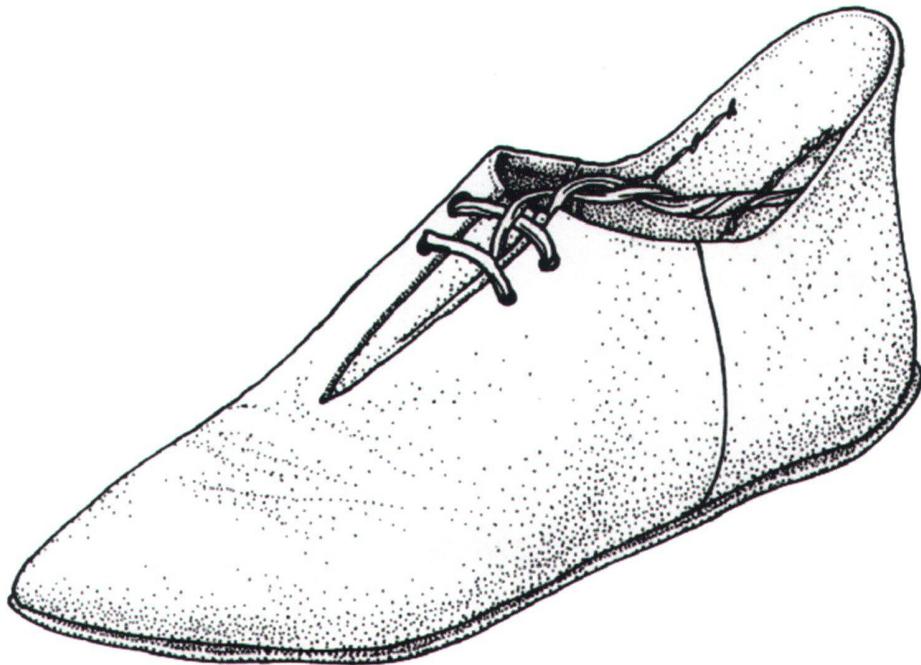


Fig. 4 Dessin de reconstruction d'une chaussure à laçage frontal, selon les fragments représentés sur planche 6.

deuxième manière divise le dessus en deux zones distinctes. Cette subdivision permet enfin de donner un nom à chaque pièce composant le dessus. L'empeigne habille l'avant-pied et les quartiers l'arrière partie du pied. Ce principe de découpage des pièces du dessus, dont les bases sont encore valables aujourd'hui, annonce une logique qui marqua l'époque moderne de la cordonnerie.

De nombreux parallèles archéologiques situent ce type au XV^e siècle, date confirmée par l'iconographie de l'époque. Un soldat représenté sur le deuxième volet du retable de la cathédrale de Genève porte des chaussures identiques (fig. 3).

2.3. Chaussure basse à laçage frontal

On a trouvé un seul exemple de chaussure basse à laçage frontal parmi l'ensemble étudié (fig.4).¹² Le dessus se com-

récupérer le cuir, probablement pour réparer une autre chaussure. Le savetier n'avait habituellement pas le droit d'utiliser du cuir neuf, réservé aux cordonniers et aux autres métiers du cuir.

2.4. Chaussures à laçage médian

Les chaussures fermées sur le côté médian, avec un lacet enfilé en spirale dans plusieurs paires d'œillets, sont connues du XI^e au XV^e siècle.¹³ La longévité de cette méthode est due au fait que ce type de fermeture résout parfaitement un problème technique dans la fabrication de la chaussure retournée, cousue sur une forme en un seul bloc.¹⁴ L'absence de mobilité de la forme impose des grandes ouvertures du dessus de la chaussure. Avec une ouverture latérale sur toute l'hauteur de la tige il est plus aisément d'extraire la forme.

Les éléments de mode et le patron de découpe permettent d'établir une datation et un développement précis. À la fin du XIV^e siècle, de nouveaux patrons sont apparus et l'ancien (une pièce et des insertions) a disparu. Les chaussures examinées ici correspondent toutes à la logique moderne du découpage des pièces.

Les trois sous types de chaussure à laçage médian, avec deux modèles bas et un montant, sont composés de deux patrons de découpe différents. Le premier sous type (fig. 6) a un dessus qui se divise en une empeigne et des quartiers unis en une seule pièce d'où le terme «quartiers unis». Une large bandelette était cousue sur le bord de l'empeigne pour allonger celle-ci. C'est un élément de mode attesté par un seul exemple trouvé rue de Lutèce à Paris,¹⁵ elle servait à égaliser la hauteur de l'ouverture par rapport à l'arrière partie. Le même principe, mais plus large, était utilisé pour le deuxième sous type (fig. 7). Le patron de découpe est aussi divisé en une empeigne et une arrière partie montante, mais avec une grande pièce formant l'avant de la tige à la place de la bandelette du premier sous type. Cette division tripartite, empeigne, quartiers unis et tige rapportée, est une innovation de patrons de découpe de la fin du XIV^e siècle, attestée à Fribourg (CH) à Londres (GB) et à Constance (D).¹⁶

Deux fragments seulement, dont un visiblement découpé par un savetier, font partie du troisième sous type. La ligne de jointure entre l'empeigne et l'arrière partie est légèrement courbée. C'est un élément de mode et de design plus couramment associé aux chaussures à laçage frontal du XV^e siècle, mais cette exemple démontre qu'il peut aussi être appliquée à d'autres types. Des exemples comparables se trouvent à Fribourg (CH), ils proviennent du site du Criblet.¹⁷ Rue de Lutèce à Paris, on a trouvé un fragment très proche qui est l'unique exemple hors de Suisse.¹⁸

2.5. Chaussure haute ou botte avec l'empeigne repliée
 La chaussure montante à tige et empeigne repliée est probablement le plus rare type du XV^e siècle trouvé en archéologie, mais bien présent dans l'iconographie.¹⁹ Il ne subsiste qu'une petite partie de la chaussure, où la lanière était cousue. Les chaussures avec de grandes pièces de cuir étaient certainement une source de matière première appréciée par les savetiers. Le fragment correspond à un type visible dans *Die Begegnung an der goldenen Pforte* de Konrad Witz (fig. 8). Les autres modèles se ferment avec des lacets, mais ce fragment avait une lanière maintenue par une boucle en métal.²⁰ La chaussure de Konrad Witz a une lanière au tour de la cheville, qui s'attache à une boucle placée sous le départ de la lanière. Les plis préservés sur le fragment de Genève correspondent aux plis de la chaussure peinte par Konrad Witz. Les autres représentations n'ont qu'une lanière courte, qui passe directement dans la boucle et qui n'entoure pas la cheville.²¹ Comme le morceau de Genève est dans un état très fragmentaire, on ne peut pas dire si la lanière était courte ou longue.



Fig. 5 Retable de St. Jean Baptiste, volet de droite, par Rogier van der Weyden, vers 1455. Huile sur panneau de chêne, 77 × 48 cm. Détail de la chaussure dite commune représentant le système de fermeture autobloquant et les lacets tortillés. Berlin, Staatliche Museen zu Berlin, Gemäldegalerie, Inv. No. 534 B.



Fig. 6 Dessin de reconstruction d'une chaussure à laçage médian, selon les fragments représentés sur planche 7.

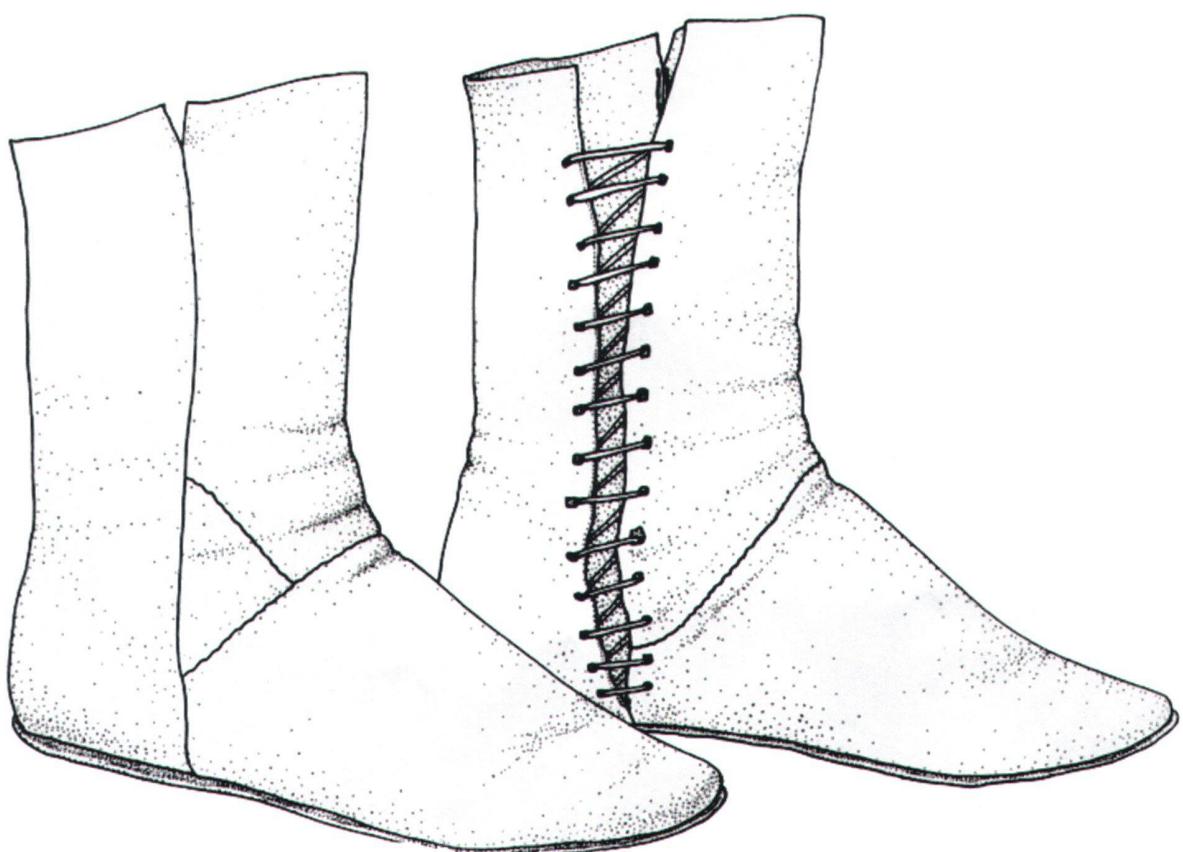


Fig. 7 Dessin de reconstruction d'une chaussure à laçage médian, selon les fragments représentés sur planche 8.

2.6. Semelles et semelages

Chaque innovation du semelage répond aux exigences des surfaces et du sol, particulièrement dans un contexte urbain. Cette évolution technique se développe à un autre rythme que celle de la mode et dépend de l'ingéniosité des cordonniers. La technique du montage cousu et retourné, avec une trépointe entre la semelle et le dessus, a été relativement constante entre le XIII^e et le milieu du XV^e siècle. Peu d'innovations ou de changements techniques sont connus pendant cette longue période. La forme de la semelle a subi des altérations liées à la mode, particulièrement l'allongement ou non des bouts, mais la technique du montage, qui est la manière d'assembler le dessus au semelage, était peu novatrice. Ce type de montage dit «cousu retourné» nécessite une semelle souple et légère qui s'use rapidement. Pour parer à une usure trop rapide, on se servait de sous chausures appelées «patins» qui étaient en bois ou parfois en liège gainé de cuir. Deux demi-semelles (des «patons») pouvaient être ajoutées sous la semelle. Des découvertes archéologiques aux Pays-Bas et en Angleterre attestent des innovations et changements de montages vers le dernier tiers du XV^e siècle;²² mais certains sont déjà présents en Suisse à la fin du XIV^e.²³ Plus étonnant encore est l'existence de montages avec une trépointe calée entre la semelle et le dessus, à laquelle est cousue une deuxième semelle, appelée semelle d'usure ou semelle de marche. Jusqu'à présent on considérait que cette technique était utilisée brièvement avant l'invention des montages modernes, dits «cousu trépointé», vers le début du XVI^e siècle; mais sa présence à Genève indique une invention plus précoce et une utilisation plus longue.²⁴

Cette variété de techniques indique un souci de fabriquer une chaussure plus robuste et plus confortable pour marcher sur les terrains durs et réguliers, comme les pavés, dans le but d'éliminer l'utilisation des patins, qui sont adaptés pour des sols naturels ou détrempés. Cependant, il est difficile de savoir qui des cordonniers ou des savetiers est responsable de tel type de ressemelage. Certains montages (fig. 9, b, c, d, et e) peuvent être le travail d'un savetier, car les cuirs utilisés sont d'une qualité inférieure. Mais on ne peut pas exclure que ce soit le travail d'un cordonnier qui a eu une pénurie de bon cuir. Plusieurs de ces semelages ont été appliqués sur des chaussures neuves, dont les semelles primaires ne montrent pas de signes d'usure sur le côté fleur. Le montage avec une trépointe intercalaire (fig. 9, f) est sûrement le travail d'un cordonnier fait sur une chaussure neuve: les semelles premières n'ont aucune trace d'usure et la trépointe est coupée amplement pour permettre l'adjonction d'une semelle de marche reliée à la trépointe par une couture traversant.

Un exemple faisait partie d'une chaussure n'ayant jamais servi, mais qui porte les traces d'une destruction. La raison de ce rejet est probablement la mauvaise qualité du cuir, la chaussure a finalement été rejetée par le cordonnier ou détruite par un contrôleur de qualité.²⁵ Un autre exemple a un cuir de qualité inférieure et une semelle en deux parties jointes par une couture bottier à la cambrure. La dernière



Fig. 8 Rencontre de Joachim et Anna à la Porte Dorée, par Konrad Witz, XV^e siècle, Huile sur toile et panneau de chêne, 156 × 120.5 cm, Basel, Kunstmuseum, Inv. No. 647.

information disponible est la taille des semelles. Sur les 26 semelles complètes, la plus grande est une pointure 44 (point de Paris) et la plus petite un 20.²⁶ Cette distribution est normale pour une population moyenne.

3. Autres objets en cuir

D'autres objets en cuir ont laissé quelques traces: trois fragments d'une couverture de livre avec des lignes pressées à froid, un fragment d'un fourreau d'épée et un fragment d'un fourreau de couteau décoré par ciselage et estampage. Ce décor appelé «arbre de la vie» est connu sur deux autres fourreaux de couteau du XV^e siècle aux Pays-Bas.²⁷ Le fourreau d'épée n'était pas décoré.

Parmi les chutes de cuir neuf, on distingue les bords naturels des peaux tannées et des traces de couture en surjet. Cela correspond à un tannage particulier: une ou deux peaux en tripe sont cousues ensemble, remplies avec du tan et de l'eau, puis refermées avant d'être placées dans des cuves remplies de jus tannants. Cette méthode était surtout utilisée pour le tannage au sumac, qui donnait un cuir souple et résistant connu sous le nom de «cordouan».²⁸ Ce type de cuir était idéal pour la fabrication des chaussures et c'est de lui que provient le terme de cordonnier («cordouanier» en ancien français) car il fut un temps où les cordonniers tannait les cuirs pour leur propre usage.²⁹ Trois autres chutes de cuir neuf sont marquées d'entailles en forme de croix, marques liées au fabricant, au fournisseur de peaux ou à la qualité. L'avantage de ce type de marquage coupé à travers la peau est qu'il subsiste à travers tous les traitements du tannage.

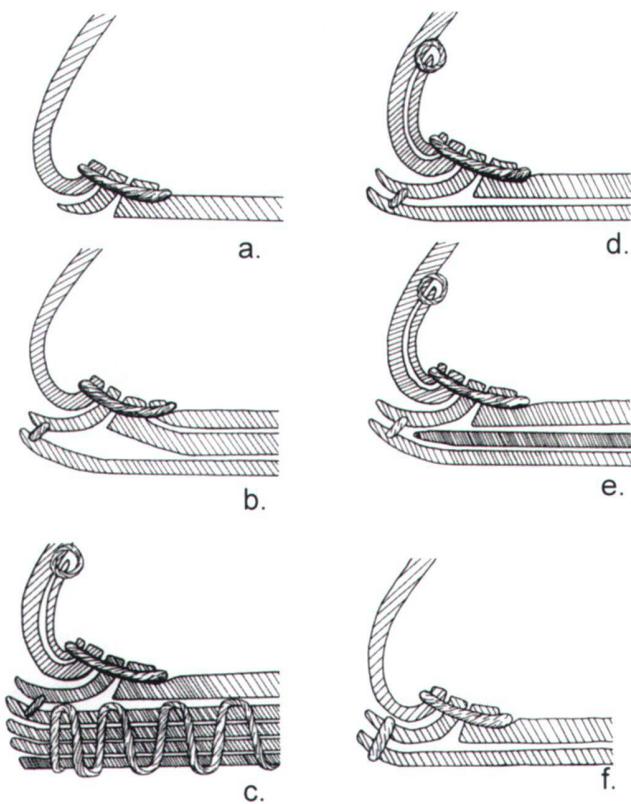


Fig. 9 Les types de montages trouvés aux Halles du Molard, Genève – montage cousu et retourné.

- Montage cousu retourné avec trépointe prise entre la tige et la semelle (planche 15 : b, c, d, e, f, g, planche 16).
- Montage cousu retourné avec trépointe, une semelle doublée et une semelle ajoutée par points en tunnel (planche 13 : a).
- Montage cousu retourné avec trépointe et semelage à couches multiples maintenues par des points traversants, lié à la trépointe par points en tunnel. Tige doublée d'une paillette (planche 14 : f).
- Montage cousu retourné avec trépointe et semelle ajoutée par un point en tunnel. Tige doublée d'une paillette (planche 15 : a, e, h, planche 17) (semelle de marche : planche 14 : h).
- Tige doublée d'une paillette. Montage cousu retourné avec trépointe, semelle intercalaire et semelle de marche ajoutée, maintenue à la trépointe par une couture lacée (deux fils qui se croisent). Tige doublée d'une paillette (planche 13 : g).
- Montage cousu retourné avec trépointe et semelle de marche ajoutée à la trépointe par une couture lacée (planche 13 : b+c, d+e, f, g).

4. Conclusion

Les cuirs des anciennes Halles du Molard à Genève reflètent la mode et les innovations techniques d'une époque précise. Les fouilles archéologiques permettent de dater les trouvailles du début du XV^e siècle, ce qui est confirmé par les documents historiques (entre 1414 et 1416).

Ce qui surprend en premier est le grand choix de types de chaussures existant simultanément. L'apparition très brève de la chaussure à bride bifurquée indique la rapidité à laquelle une mode pouvait apparaître puis tomber dans l'oubli. Des tentatives d'innovations techniques dans les montages et le découpage annoncent la chaussure moderne. L'étude des parallèles, notamment les ensembles de la rue de Lutèce à Paris et du Criblet à Fribourg (CH), livre un aperçu des multiples variétés de la mode et confirme les échanges sur de longues distances (à la ligne).

Finalement nous souhaitons attirer l'attention des historiens de l'Art qui, grâce aux reconstructions de chaussures, ont accès à une nouvelle source de comparaison.

LEGENDES DES PLANCHES DU CATALOGUE

Chaussures à bride bifurqué

Planche 1

Dessus d'une chaussure à bride bifurqué, composée d'une empeigne et de 4 pièces formant la partie arrière de la chaussure. La chaussure se ferme par une bride passant sur le cou du pied et se nouant à travers deux oeillets latéraux.

- a) Dessin de reconstruction, vue médiane.
- b) Dessin de reconstruction, vue latérale.
- c) (104-32b, 104/12-36c et 104/18-39b) Empeigne en cuir bovin. L'empeigne est en trois fragments. Cette empeigne fut tailladée sur le côté médian ainsi que sur le cou du pied.
- d) (61/9-6c, 61/1-5b, 60/1-5a) Partie arrière composée de 4 pièces en cuir bovin avec doublure du talon: La partie principale recouvre le pourtour du talon du pied. Elle est complétée d'une petite pièce plus ou moins carré qui manque présentement. Sur cette partie principale on reconnaît la doublure du talon manquante indiquée par les traces d'une couture de forme triangulaire. Deux autres pièces forment la fermeture de la chaussure composée d'une longue bride bifurqué et de sa contre pièce repliée sur elle-même avec deux oeillets à son extrémité.

Planche 2

Deux reconstructions de chaussures à bride bifurqué:

- a) Vue latérale de la reconstruction hypothétique basé sur les fragments b et c et les comparaisons avec l'exemple de la première planche.
- b) (82/4-15a) Demi semelle antérieure.
- c) (84/5-16a) Empeigne en cuir de veau. Sur les deux cotées on reconnaît les piqûres des doublures des cotés appelé ici paillettes, et une couture de renforcement le long de l'ouverture de la chaussure.
- d) Dessin de reconstruction hypothétique basé sur les fragments e et f et les comparaisons avec la première planche.
- e) (76/vrac-7b) Trois fragments de l'empeigne en peau de chèvre.
- f) (59/8-4c) Fragment de la partie antérieure du dessus en peau de chèvre.

Planche 3

Partie antérieure et postérieure de deux chaussures à bride bifurqué.

- a) Dessin de reconstruction hypothétique d'une chaussure à bride bifurqué basée sur la comparaison des exemples précédents.
- b) (106/1-57a) Fragment d'empeigne en cuir de porc. L'avant pied est très dégagé, on parle aussi de chaussures de décolleté.
- c) Dessin de reconstruction hypothétique d'une chaussure à bride bifurqué.
- d) (82/2-14b) Partie postérieure du dessus de la chaussure à bride bifurqué. A droite on reconnaît les deux oeillets de la fermeture.

Chaussures à laçage frontal

Planche 4

Chaussure d'enfant presque complète. La chaussure se ferme par un laçage frontal sur le cou du pied.

- a) Dessin de reconstruction, vue médiane.
- b) Dessin de reconstruction, vue latérale.
- c) (102/7-26b, 102/12-26c et 102/5-26a) Dessus coupé en quatre pièces: L'empeigne est complétée par une pièce d'insertion médiane qui manque actuellement. La partie postérieure est coupée en deux quartiers. Les restes du laçage se trouvent encore en place.
- d) (102/13-26d) Doublure du talon.
- e) (102/2-26e) Semelle avec un fragment de la trépointe.

Planche 5

Fragments d'une chaussure à laçage frontal, ainsi que plusieurs fragments individuels de chaussures de même typologie.

- a) Dessin de reconstruction: vue médiane, basée sur les fragments c et d.
- b) Dessin de reconstruction: vue latérale.
- c) (105/6-56c, 104/22-41c, 105/2-55b) Dessus d'une chaussure à laçage frontal en trois fragments de cuir bovin: Le dessus consiste en une partie principale enveloppant le pied. Elle est complétée du côté médian par deux pièces, l'une triangulaire et l'autre rectangulaire. Ces deux dernières pièces sont manquantes.
- d) (104/7-35a) Fragment de semelle faisant partie du dessus (c), partie antérieure.
- e) (81/19-13a) Partie médiane isolée d'un dessus d'une chaussure à laçage frontal en cuir de vache.
- f) (102-24) Fragment isolé du dessus d'une chaussure à laçage frontal, partie médiane et partie se trouvant sur le cou du pied, cuir bovin.
- g) (89/15-64c) Fragment isolé du dessus d'une chaussure à laçage frontal, cuir de veau.
- h) (104/27-43b) Fragment isolé du dessus en peau de chèvre d'une chaussure à laçage frontal.

Planche 6

Chaussure à laçage frontal. Cette chaussure se différencie dans son patron de découpage du dessus, où on distingue clairement l'empeigne et la partie postérieur, témoignant une autre approche de patron.

- a) Dessin de reconstruction: vue médiane.
- b) Dessin de reconstruction: vue latérale.
- c) (89/1-60a, 89/16-64d) Empeigne tailladée pour rendre la chaussure inutilisable avec doublures des cotés appelé ici paillettes.
- d) (89/1-60a) Paillette médiane.
- e) (89/16-64d) Paillette latérale tailladée, selon l'entaille le dessus fut taillé d'un coup avec une lame très tranchante.
- f) (89/2-60b) Partie arrière faisant le tour du talon du pied.
- g) (89/2-60b) Doublure du talon.

Chaussures à laçage médian

Planche 7

Chaussures basse se fermant avec un lacet par des oeillets placé sur la face médiane de la chaussure. Le patron de découpage est aussi en deux parties, l'empeigne et la partie postérieure. Le laçage se trouve en lieu de la jointure médiane de ces deux pièces.

- a) Dessin de reconstruction, vue médiane.
- b) Dessin de reconstruction, vue latérale.
- c) (103/7-32a) Langette faisant la terminaison de l'empeigne, placée au dessus du cou du pied, cuir bovin.
- d) (102/11-25a) Fragment de l'empeigne, en peau de chèvre. Partie médiane avec les oeillets pour le laçage. L'empeigne fut tailladée à plusieurs coups de tranchet, afin de rendre la chaussure inutilisable. Les oeillets furent renforcé avec une doublure, reconnaissable aux traces de points effleurant se trouvant parallèlement à l'ouverture de la chaussure.
- e) (102/1-25b) Partie postérieure en peau de chèvre, faisant le tour du talon du pied. Les traces de points effleurant témoignant de la doublure manquante des oeillets et de la doublure du talon si dessous.
- f) (102/14-25c) Doublure du talon coté fleur vers le haut.

Planche 8

Chaussure montante gauche à laçage médian composé d'une empeigne, d'une tige (partie tibiale) coupée en deux pièces. L'une recouvre la partie antérieure et comporte une pièce triangulaire insérée. L'autre forme la partie postérieure faisant le tour du talon du pied. Ces deux parties sont jointes par le laçage médian et latéralement par une couture bottier.

- a) Dessin de reconstruction, vue latérale.
- b) Dessin de reconstruction, vue médiane.
- c) (104/48–50c) Doublure ou renforcement des oeillets avec un fragment du lacet *in situ*.
- d) (104/14–37b) Tige en peau de chèvre, partie antérieure complétée par une pièce triangulaire manquante.
- e) (104/16–38b) Fragment de la partie antérieure de la tige en peau de chèvre, sur laquelle on reconnaît les traces d'un point effleurant, témoin de la doublure du talon.
- f) (104/19–40) Empeigne en cuir de veau sur laquelle on reconnaît à la droite du dessin les traces d'un point effleurant provenant de la paillette.
- g) (104/55–52c) Paillette.

Planche 9

Fragments d'une chaussure gauche à laçage médian, ainsi que plusieurs fragments de chaussures du même type ne pouvant pas être attribués à une chaussure précise.

- a) Dessin de reconstruction hypothétique d'une chaussure à laçage médian dont le haut de la tige semble avoir été coupé. La reconstruction est basée sur deux fragments (voir b et c) et l'exemple précédent (voir Pl. 8)
- b) (105/3) Fragment de l'empeigne tailladée, peau de chèvre.
- c) (81/16) Fragment en peau de chèvre de la partie antérieure de la tige.
- d) (84/7) Fragment tailladé en peau de chèvre d'une chaussure à laçage médian avec deux oeillets et le traces de couture pour des doublures.
- e) (59) Fragment en peau de chèvre du dessus d'une chaussure, avec deux oeillets de la fermeture à laçage médian.
- f) (86/5) Doublure en peau de cabris des oeillets d'une chaussure à laçage médian.
- g) (104/31) Fragment fortement tailladé d'une chaussure à laçage médian avec quatre oeillets, cuir bovin. Cette pièce ne porte aucune marque d'usure.

Planche 10

Divers fragments de dessus de chaussure ne pouvant pas être attribués à une chaussure précise ni une typologie particulière.

- a) (95/7–20a) Partie postérieure d'une tige en cuir bovin.
- b) (89/4–61a) Partie postérieure d'une tige en cuir bovin, pouvant probablement appartenir à une chaussure de type à bride bifurqué.
- c) (76, vrac–7c) Fragment de dessus en cuir de veau, pouvant probablement appartenir à une chaussure de type à bride bifurqué.
- d) (27/1–2c) Fragment du dessus de chaussure, pouvant probablement appartenir à une chaussure de type à bride bifurqué.
- e) (76, vrac - 7d) Fragment d'une doublure du talon en cuir de veau.
- f) (84/1–15c) Paillette en peau de chèvre.
- g) (76–7e) Fragment d'un dessus de chaussure.
- h) (100/2–22b) Paillette tailladée.
- i) (104/17–39a) Fragment de tige en cuir de veau.
- k) (104/51–51b) Fragment tailladé d'une doublure en peau de chèvre.
- l) (104/32–45b, 104/33–45c) Deux fragments d'une doublure du Talon.
- m) (81, vrac–9a) Doublure du talon en peau de chèvre d'une chaussure d'enfant.

Planche 11

Divers fragments de dessus de chaussure ne permettant pas une reconstruction complète.

- a) (104/20–41a) Fragment d'une dessus de chaussure en cuir bovin.
- b) (104/24–42b) Fragment de cuir tailladé sans traces de couture provenant probablement d'une chaussure en cuir bovin.
- c) (100/5–23b, 100/3–23a, 100/4–22c) Trois fragments en cuir de veau, d'une chaussure tailladée provenant très probablement d'une chaussure à laçage frontal. La partie représentée ici serait la partie médiane ou empeigne et tige sont jointe avec une couture bottier.
- d) (95–18b) Fragment postérieur d'une tige en cuir bovin, avec traces d'un point effleurant de la doublure du talon.
- e) (95/3–19a, 95/4–19b) Partie soit médiane ou latérale en cuir bovin, probablement d'une chaussure à laçage frontal composé d'un fragment de l'empeigne et d'un fragment de la tige.
- f) (104/50–51a) Fragment du dessus d'une chaussure de typologie non déterminée.

Planche 12

Divers fragments de cuir

- a) (104/25–42c, 104–32b, 104/38–47b) Trois fragments de peau de chèvre fine, avec des traces de lignes décoratives, provenant d'une impression de cordelette, pouvant être des restes d'une reliure en cuir.
- b) (61/3–5c) Fragment d'une gaine de couteau richement décoré.
- c) (89/6–61c) Fragment d'un fourreau d'épée.
- d) (104/59–54a) Bout de lanière en cuir bovin, pouvant être celle d'une chaussure avec un fermoir à boucle.
- e) (104/26–43a) Fragment en peau de chèvre probablement d'une chaussure à tige repliée.

Semelles et fragments de semelage

Les semelles dessinées ci-après n'ont pu être associé à une chaussure particulière

Planche 13

Fragments de semelage

- a) (81/4–10a) Partie antérieure d'une semelle à bout pointu d'une chaussure de montage cousu retourné. Il s'agit d'une semelle doublée.
- b) (104/4–34a) Partie antérieure d'une semelle à bout arrondi, de montage cousu de part en part.
- c) (104/3–33c) Semelle première en cuir bovin, en cuir plutôt fin, tels que l'on utilisait habituellement pour la fabrication des dessus.
- d) (86/3–17c) Partie antérieure et centrale d'une semelle de marche piquée de part en part, appartenant à la semelle 'e' (si-après).
- e) (86/1–17a) Semelle première à bout pointu doublé de la semelle de marche 'd'.
- f) (95/5–19c, 95/6–19c) Partie postérieure d'un semelage avec un petit fragment de semelle, entouré d'un fragment de la trépointe. Cette dernière porte les traces de deux piquures de part en part provenant de deux ressemelages distincts.
- g) (104/1–33a) Partie antérieure et centrale d'une semelle première d'une chaussure de montage cousu retourné.

Planche 14

Fragments de semelage

- a) (59/2–4a, 59/7–4d) Semelle à bout pointu et taille fine faite de deux demi semelles.
- b) (89/14–64b) Fragment d'une demi-semelle antérieure avec des traces de coutures témoignant d'un ressemelage.

- c) (82/3-14c) Partie antérieure d'une demi-semelle à bout pointu de montage cousu retourné.
- d) (61/6-6a, 76/2 - 8b, 81/10-11b, 86/2-17b) Quatre demi semelles postérieures. La première de ces semelles fut découpée, mais jamais montée ou utilisée.
- e) (102/9-trépointe coupée spécialement pour le bout de la semelle, cuir bovin.
- f) (89/11-63c) Fragment d'un ressemelage épais en plusieurs couches, assemblé par une couture alignée en forme de double spirale comme en témoignent les traces laissée par celle-ci.
- g) (102/4-27b) Partie postérieure d'une semelle sectionnée avec une partie de la trépointe.
- h) (89/3-60c) Semelle rajoutée fixée à la semelle par un point effleurant aussi dit point en tunnel.

Planche 15

Fragments de semelage

- a) (81/13-11c) Partie postérieure d'une semelle droite avec les traces d'un point effleurant dans le sens travers par rapport à la semelle, provenant d'un ressemelage d'un ressemelage fixé avec un point effleurant aussi dit point en tunnel.
- b) (81/23-13c) Semelle droite avec bout et partie postérieure usée.
- c) (81/1-9b) Semelle droite à bout pointu avec des grandes craquelures au centre. Ce genre d'usure peut se produire quant on tente de sécher du cuir près d'une source de chaleur tels que le feu. Le cuir devient dur, se racornis et se casse.
- d) (106/9, 106/2-57b) Partie d'une semelle droite en deux fragments, à montage cousu retourné.
- e) (98/1-20b, 82/5-15b) Semelle gauche complète cassé en deux.
- f) (82/1-14a) Semelle droite avec pointe tailladée. La forme du bout de la semelle laisse supposer qu'il s'agissait d'une pointe allongée tels que celle d'une chaussure dite poulaine. Elle est fracturée sous l'avant pied.
- g) (104/10-36a) Semelle droite usée et partiellement décomposée.
- h) (29/1-3a) Semelle droite complète avec des traces d'un point effleurant provenant d'un ressemelage.

Planche 16

Fragments de semelage

- a) (98/2-21) Partie antérieure d'une Semelle droite. La semelle est usée et percé sous les têtes du métatarses 2 et 3.
- b) (100/1-22a) Semelle de montage cousu retourné avec bout manquant.
- c) (104/2-33b) Semelle de montage cousu retourné avec bout manquant.
- d) (98/8-62b) Partie antérieure d'une semelle à bout pointu manquant.
- e) (104/6-34c) Partie postérieur d'une semelle de montage cousu retourné.
- f) (89/9-62c) Semelle de montage cousu retourné avec le bout décomposé.
- g) (76/1-8a) Partie antérieure d'une semelle ne portant aucune trace d'usure et par conséquence d'une chaussure n'ayant jamais servi.

Planche 17

- Parties de ressemelages, il peut s'agir soit de semelles rajoutées lors d'une réparation ou alors de semelles rajoutée sur un semelage neuf, que l'on nommera ici dans les deux cas des pâtons
- a) (26/1-17) Pâton antérieur, cousu avec un point effleurant.
 - b) (102/15-29a) Pâton antérieur piqué de part en part.
 - c) (59/1-3c) Pâton antérieur, cousu avec un point effleurant à bout rond.
 - d) (105/1-55a) Pâton antérieur, cousu avec un point effleurant.
 - e) (59/5-4b) Pâton antérieur, cousu avec un point effleurant, d'une chaussure de petite pointure.

- f) (89/12-63d) Partie postérieure d'un pâton antérieur, cousu avec un point effleurant.
- g) (104/29-44a) Pâton postérieur cousu avec un point effleurant.
- h) (81/8-11a) Pâton postérieur fait avec un cuir à dessus cousu avec un point effleurant.
- i) (102/16-29b) Pâton postérieur en cuir de bovin, cousu de part en part.
- k) (104/21-41b) Pâton postérieur cousu avec un point effleurant.

Chutes de cuir

Planche 18

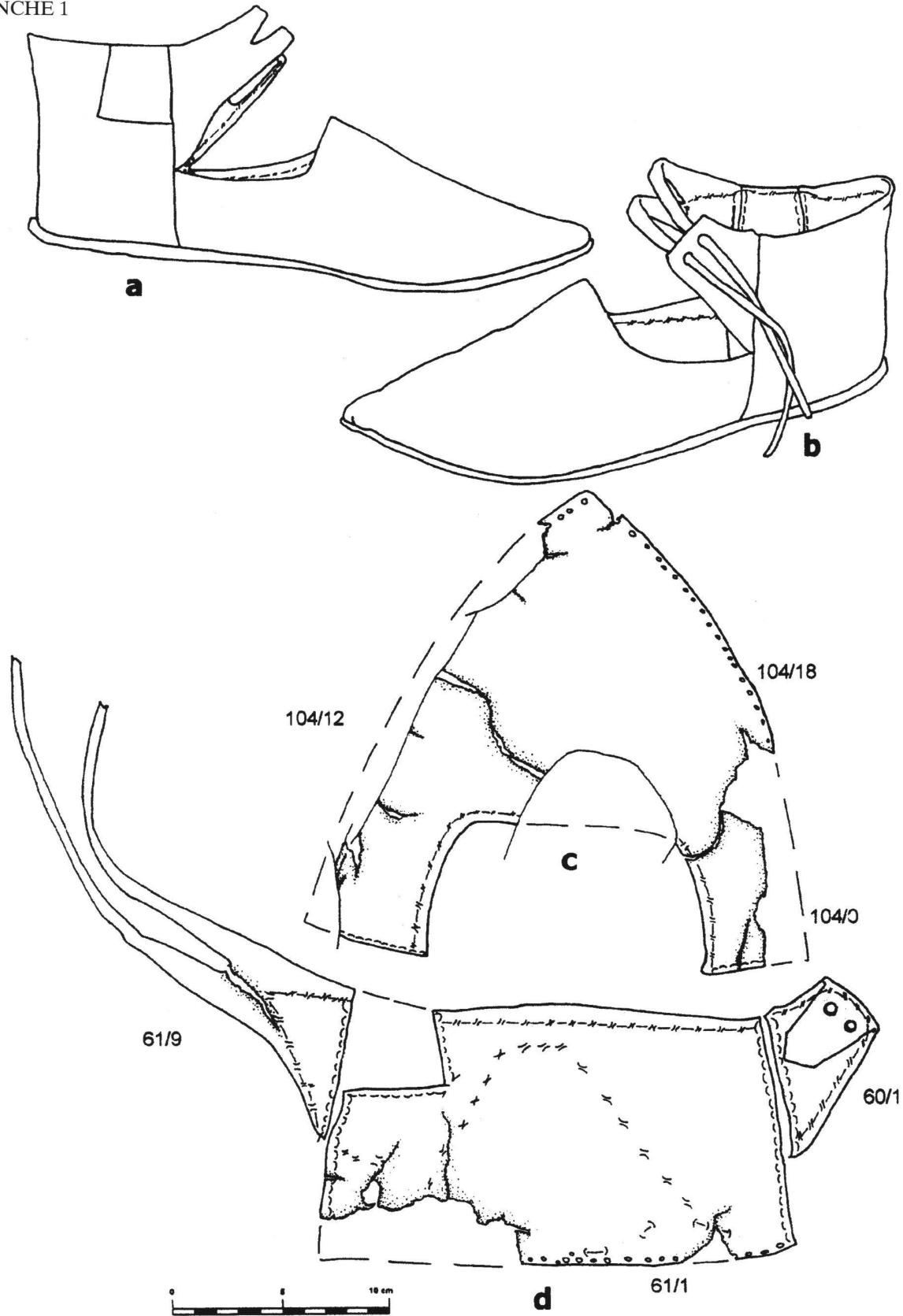
Diverses chutes de cuir.

- a) (89/10-63b) Chute de cuir peau de chèvre avec quatre entailles cruciformes probablement un marquage du tanneur.
- b) (89/13-62a) Chute de cuir en cuir bovin avec une entaille cruciforme.
- c) (89/10-63a) Chute de cuir avec cinq perforations faite avec un petit emporte pièce en forme d'étoile à quatre brins.
- d) (106/8-59c) Chute de cuir bovin que l'on qualifie ici de chute de cuir neuf, pour différencier des chutes provenant des cuirs de récupération.
- e) (104/61-54c) Chute de peau de chèvre avec deux perforations rondes faite à l'emporte pièce.
- f) (104/29-44b) Chute de cuir de veau triangulaire de cuir neuf.
- g) (106/3-58a) Chute du cuir d'une patte de veau avec la châtaigne se trouvant sur le bas de la jambe.
- h) (103/4-31a) Chute de cuir du bord d'une peau de chèvre, avec traces de coutures en surjet provenant d'un tannage dans lequel on cous deux peaux afin de former un sac, lequel on rempli avec du tan, méthode décrite comme 'tannage au sippage'. Il s'agit de la patte avec la 'châtaigne'.
- i) (104/45-52b) Chute d'un cuir de veau. Autour de l'échancrure sur d'un coté du fragment on reconnaît des petites irrégularités de la peau, tels qu'on les rencontre sur le coin de la bouche d'un veau.
- k) (104/35-46b) Chute de cuir de veau avec couture en surjet provenant du tannage au sippage.
- l) (103/5-31b) Chute de cuir de veau avec couture en surjet provenant du tannage au sippage.
- m) (103/6-31c) Chute de cuir avec couture en surjet provenant du tannage au sippage.
- n) (106/5-58c) Chute de peau de chèvre avec couture en surjet provenant du tannage au sippage.

Planche 19

- a) (104/1-36b) Chute de cuir bovin avec perforations rondes tels qu'elles se font sur une lanière. Cette pièce ne porte aucune trace pouvant confirmer que ce bout de cuir aurait servi de lanière. Il pourrait s'agir d'une pièce d'exercice.
- b) (105/5-56b) Chute de peau de chèvre cuir avec des perforation de clous carrés.
- c) (89/5-61b) Chute de cuir avec huit perforations rondes comme sur la chute >a'.
- d) (106/3-58) Chute de en cuir de veau
- e) (103/3-30c) Chute de cuir de veau avec un fente ayant servi de trous pour la suspension du cuir lors du pré tannage ou du séchage.
- f) (140/43-49a) Chute de cuir de veau de forme triangulaire.
- g) (104/13-37a) Chute de cuir de veau provenant du bord du cuir
- h) (104/30-44c) chute de cuir bovin avec entaillée. Il s'agit du bord du cuir, et l'entaille pourrait provenir du dépecage.
- i) (104/52-51c) Chute de peau de chèvre provenant de la tête, le grand trou sur le fragment est ce qui reste de l'oreille coupée.
- k) (140/45-49c) Chute de fabrication en cuir bovin.
- l) (140/44-49b) Chute de fabrication d'une peau de chèvre.
- m) (104/53-52a) Chute d'un cuir de veau.

PLANCHE 1



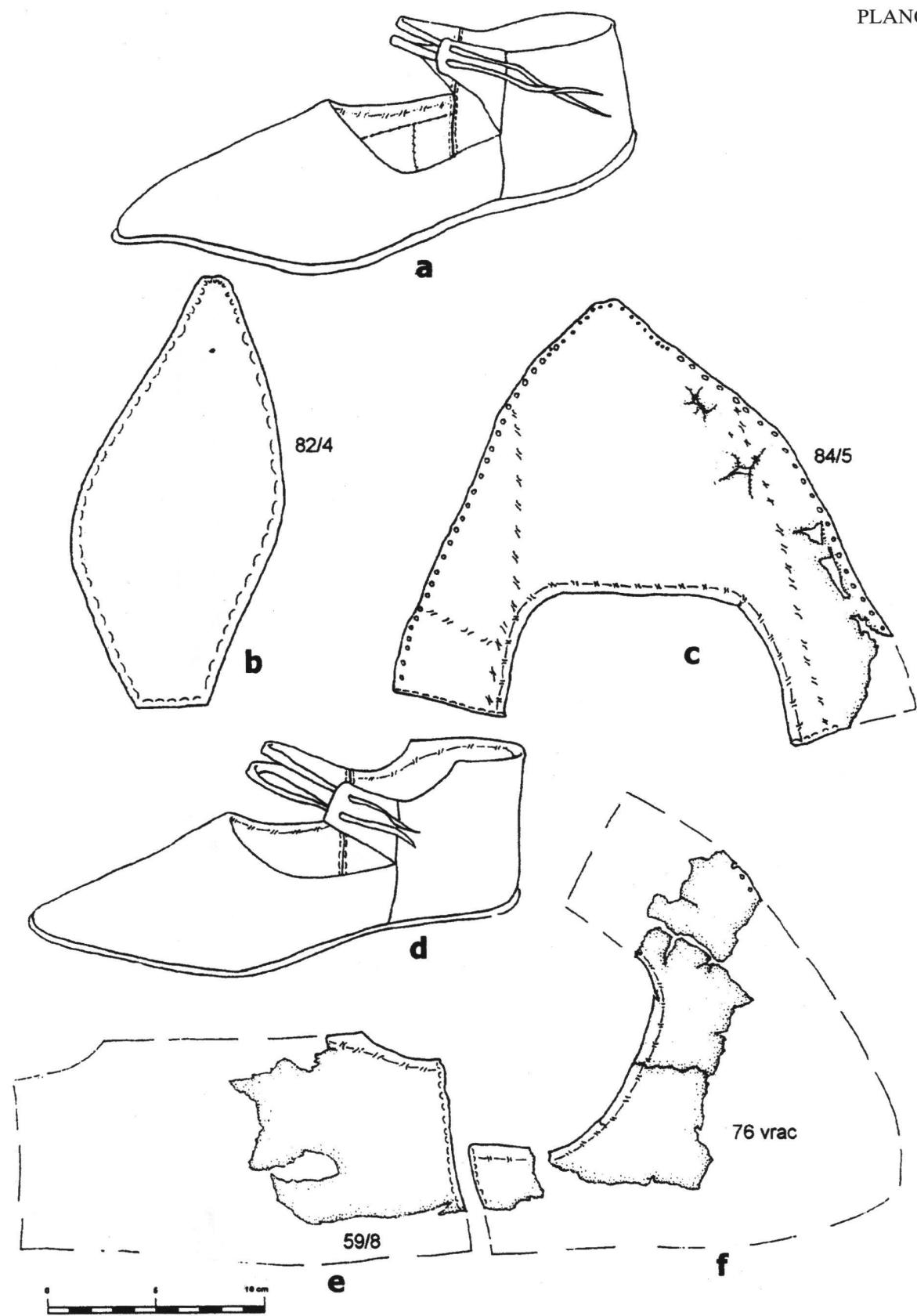
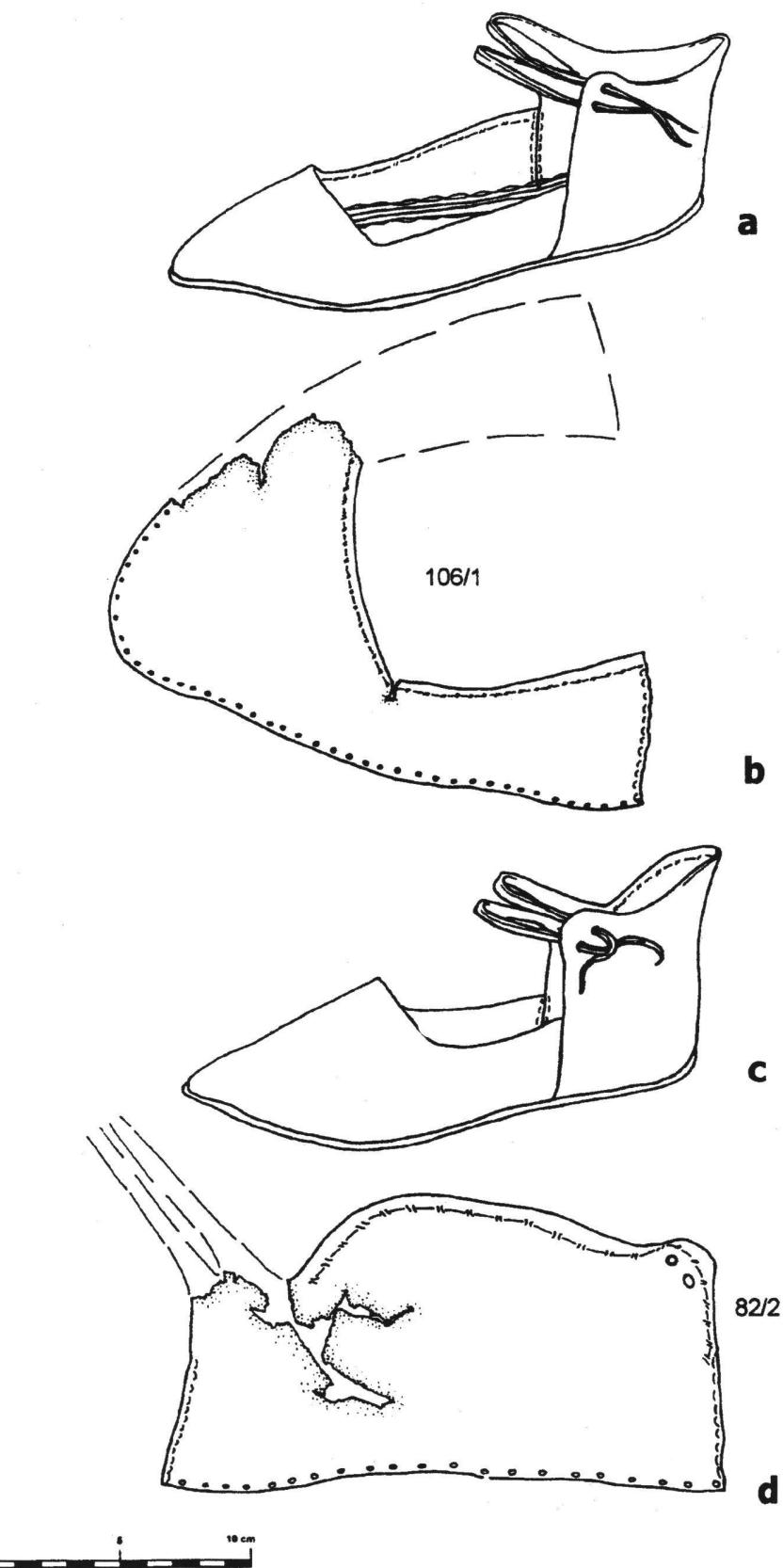
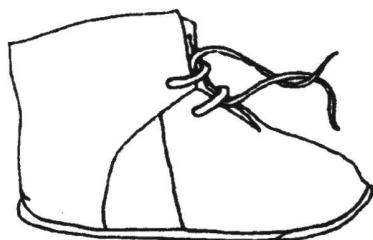


PLANCHE 3

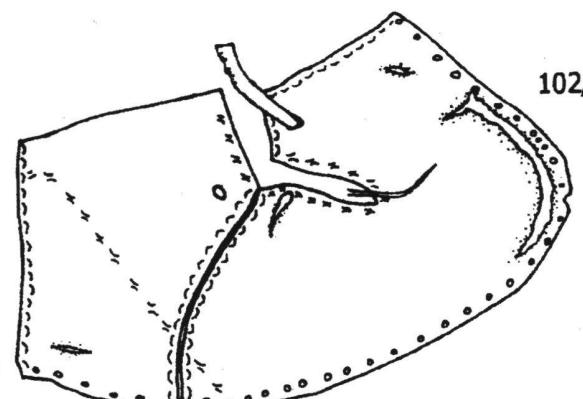
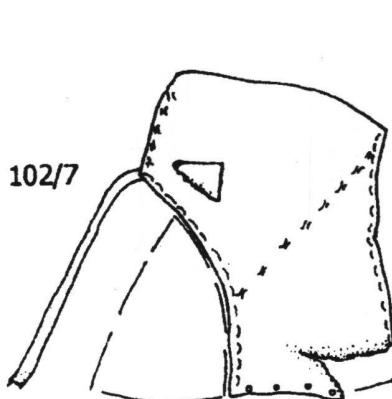




a

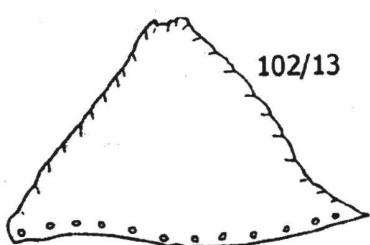


b

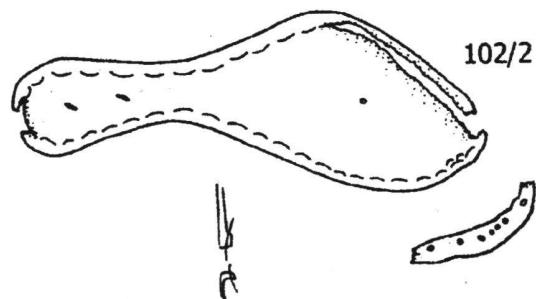


102/12

c



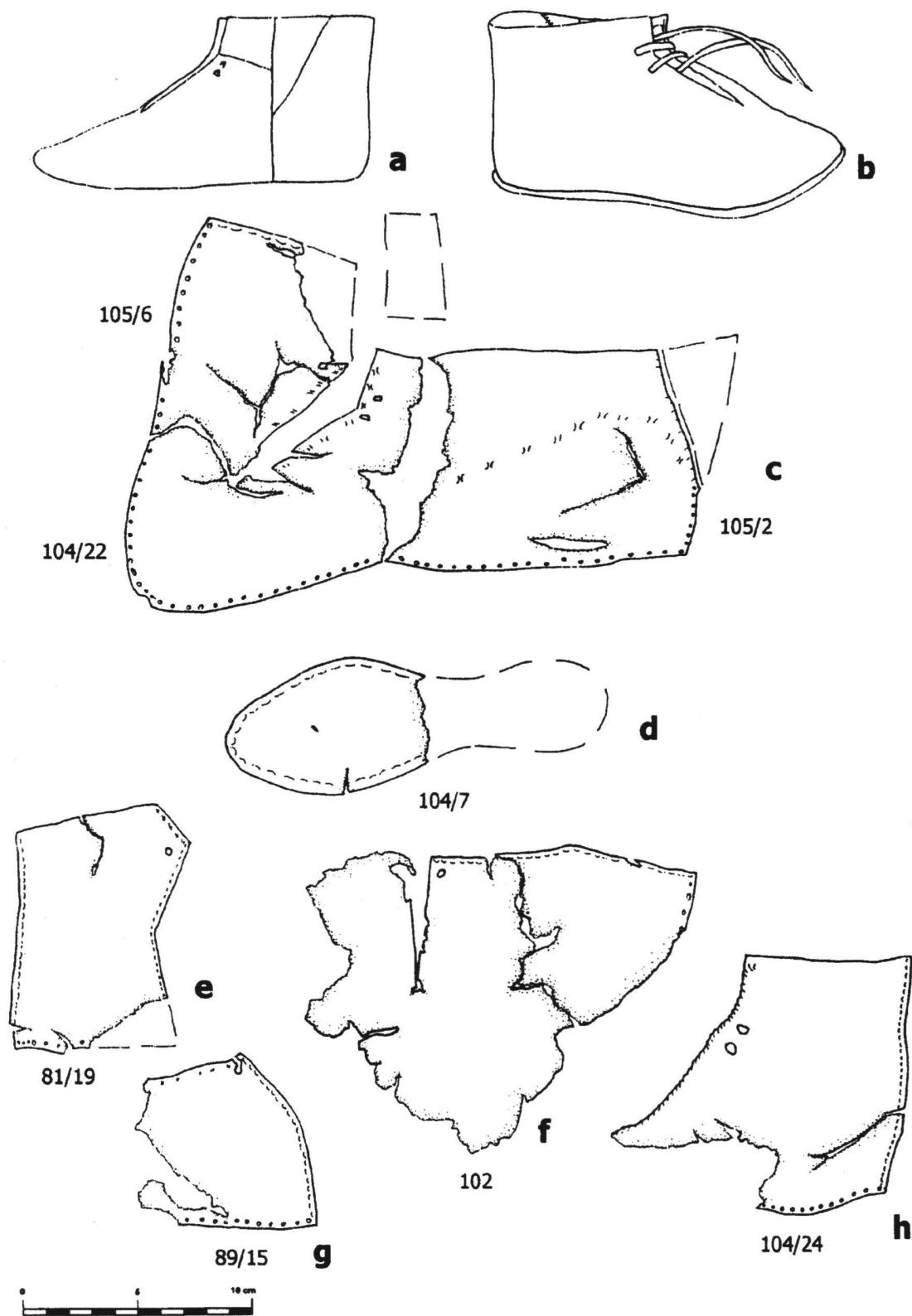
d

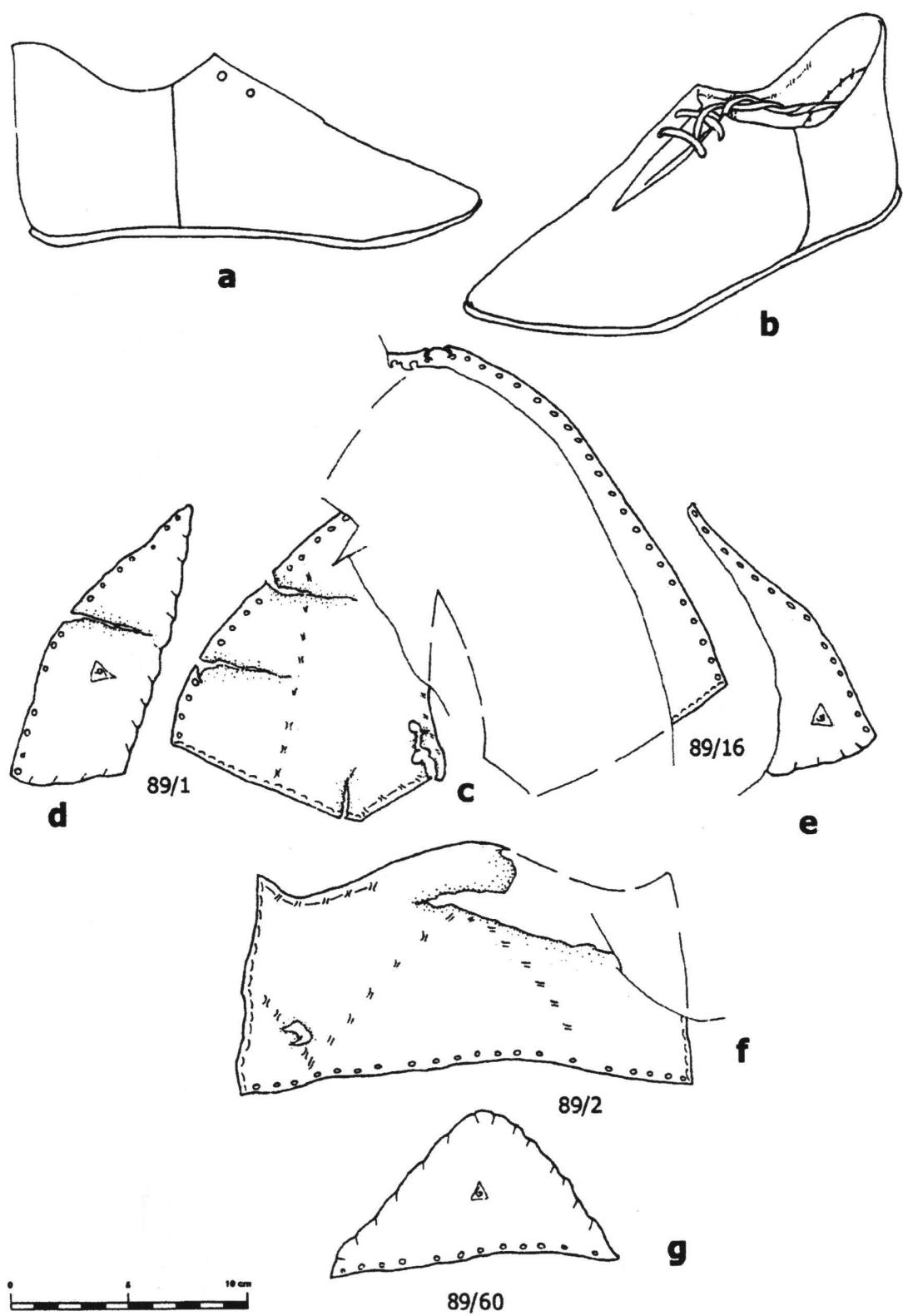


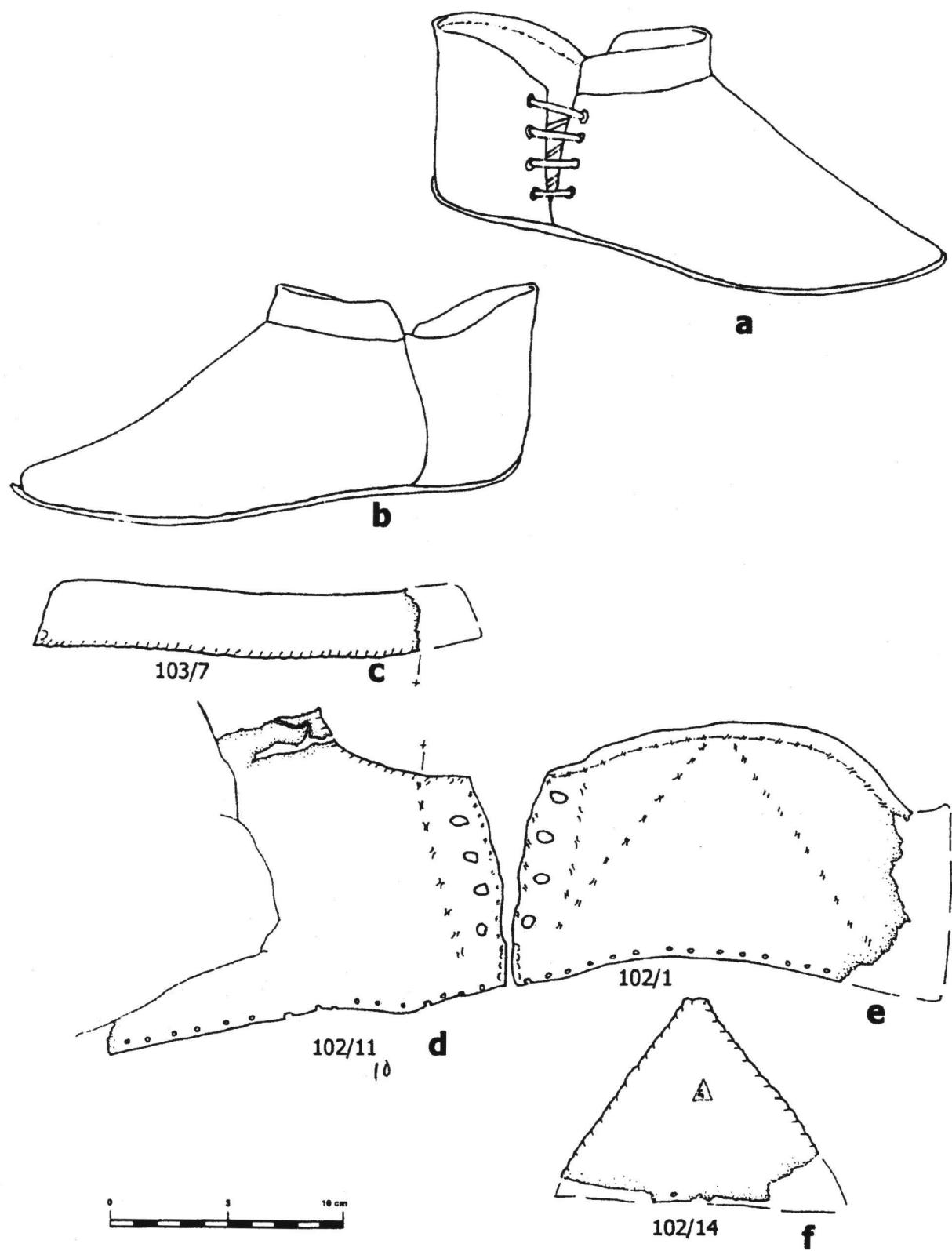
e

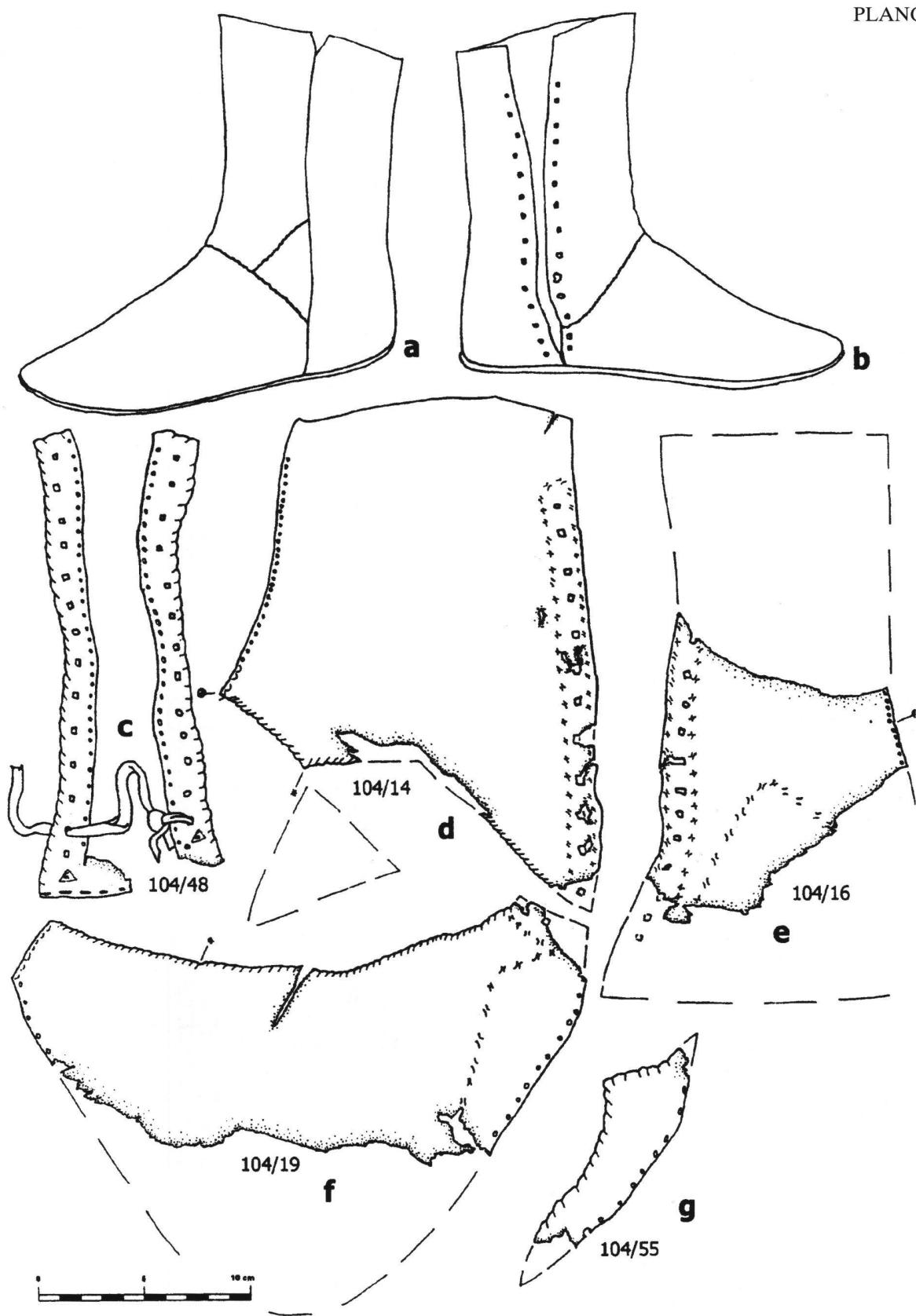


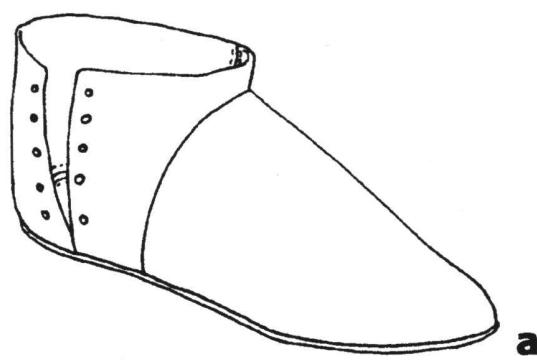
PLANCHE 5



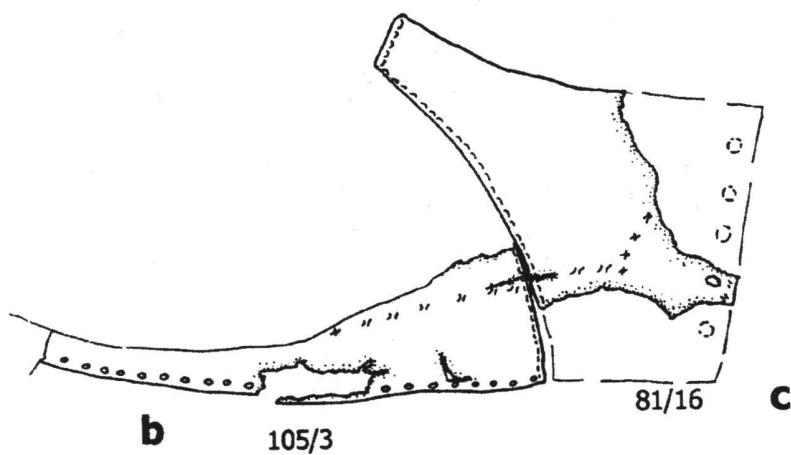








a

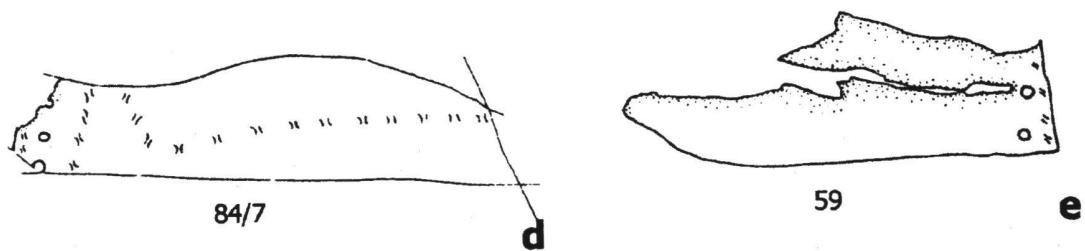


b

105/3

c

81/16

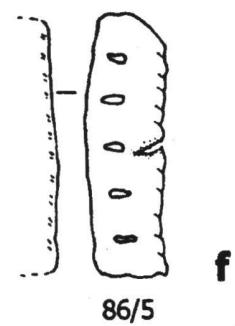


d

84/7

59

e



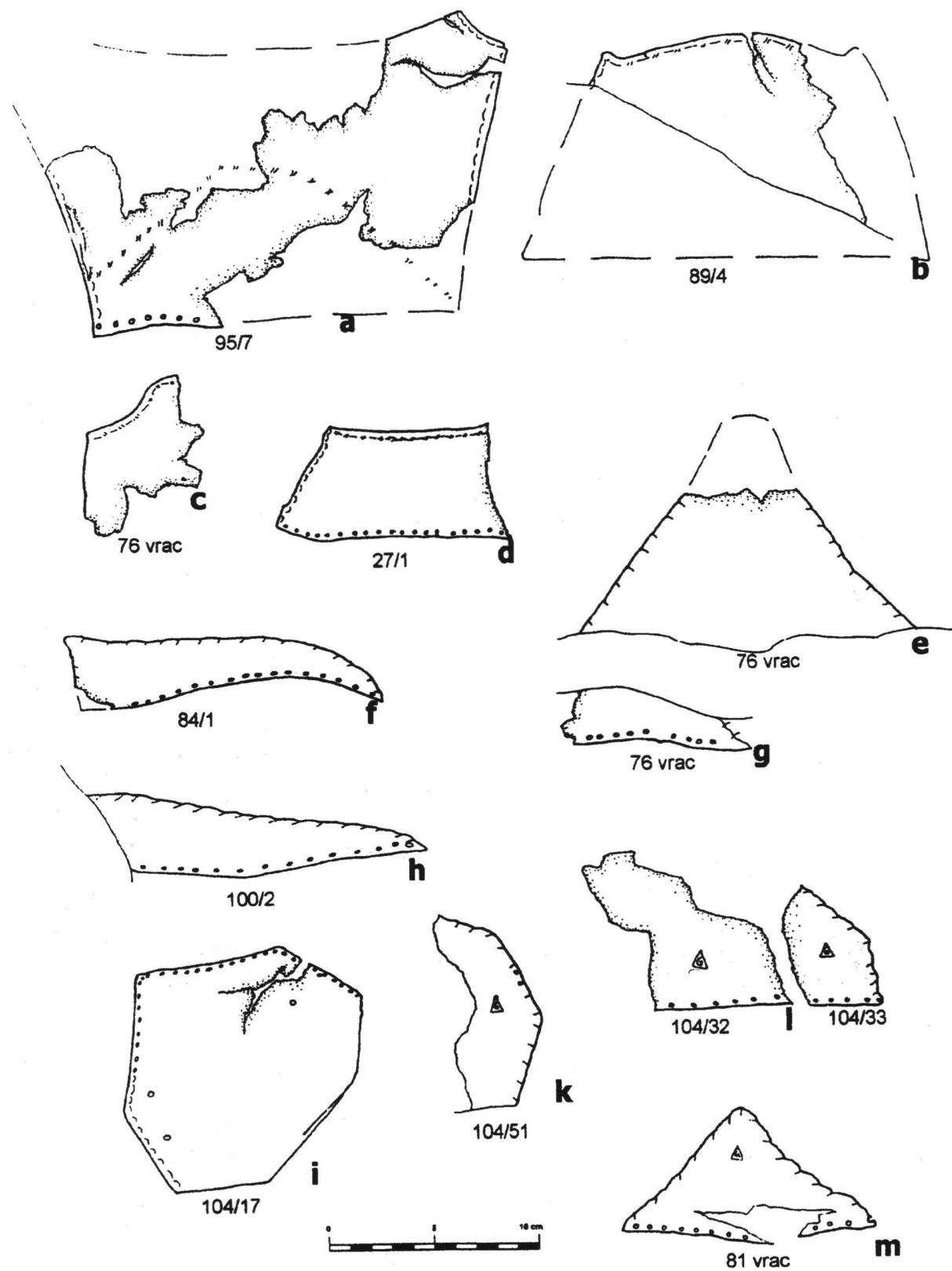
f

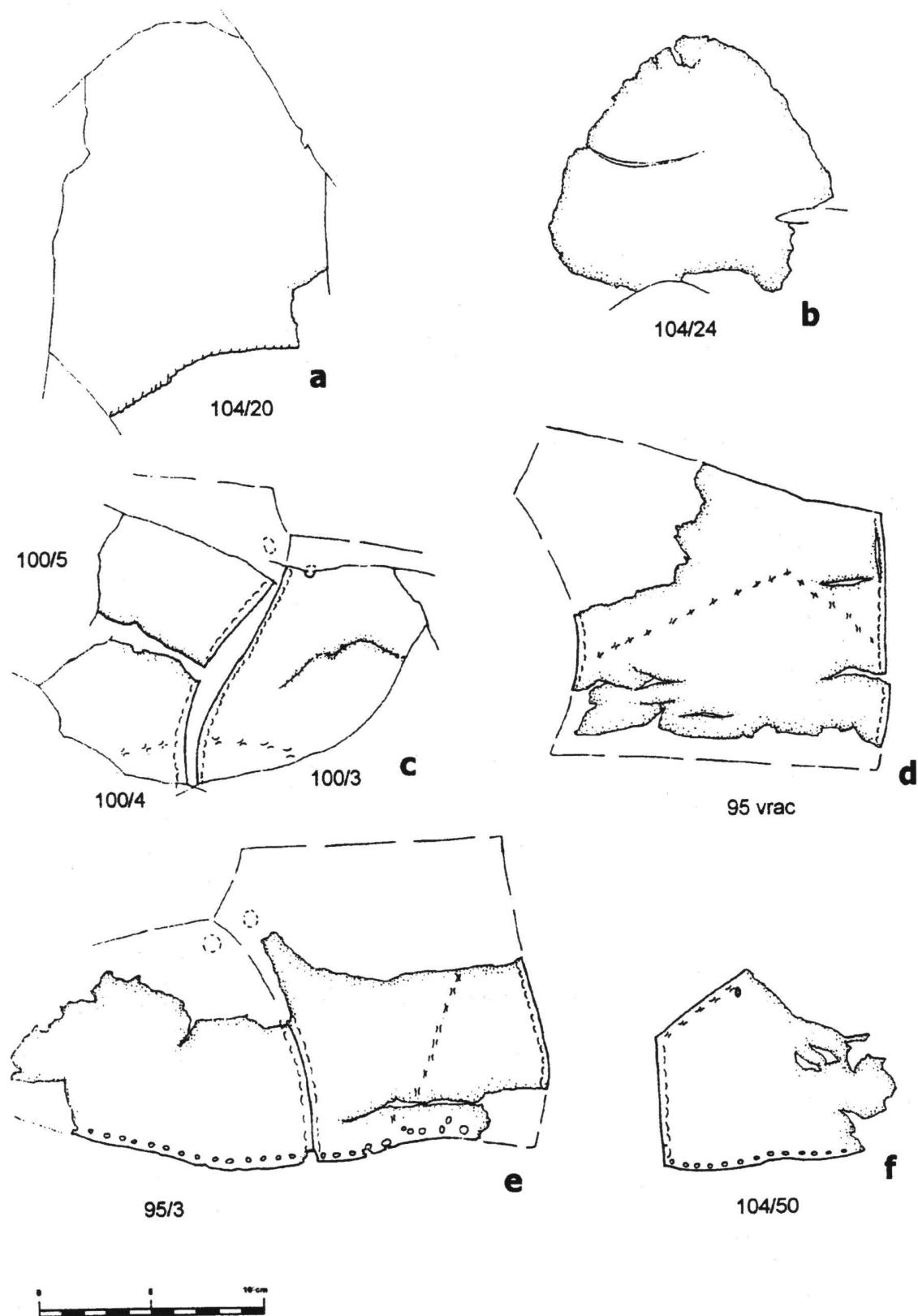
86/5

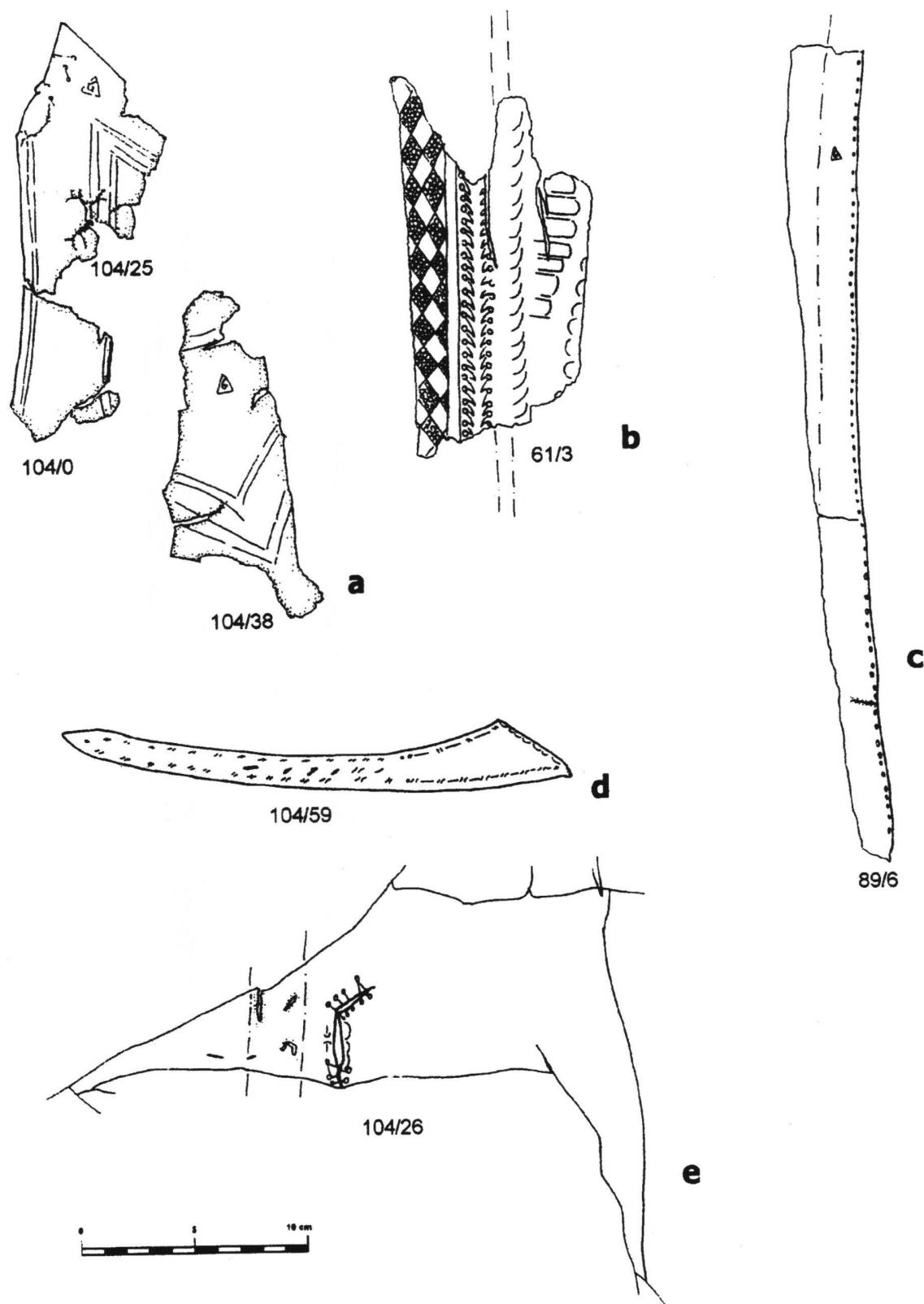
104/31

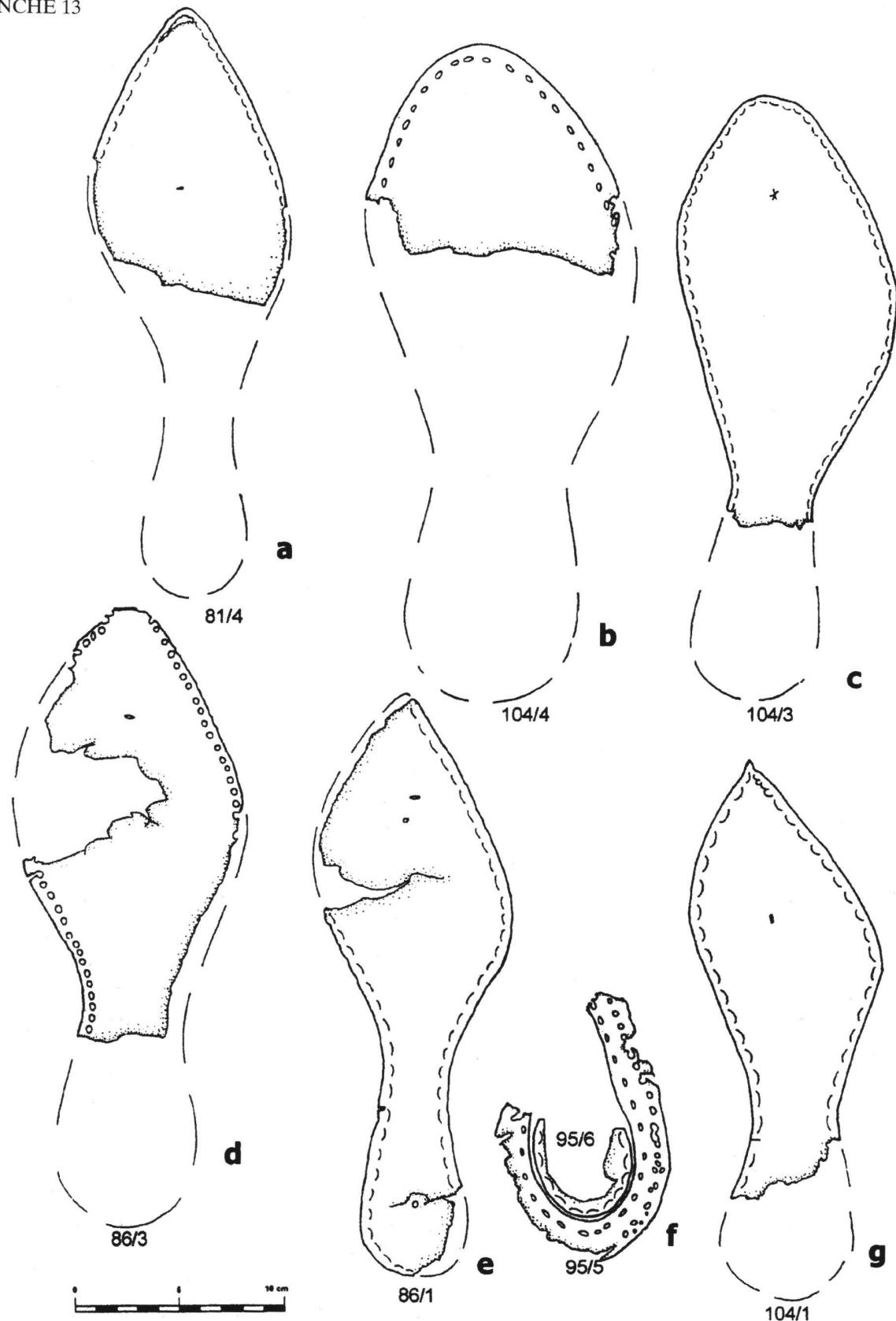
g











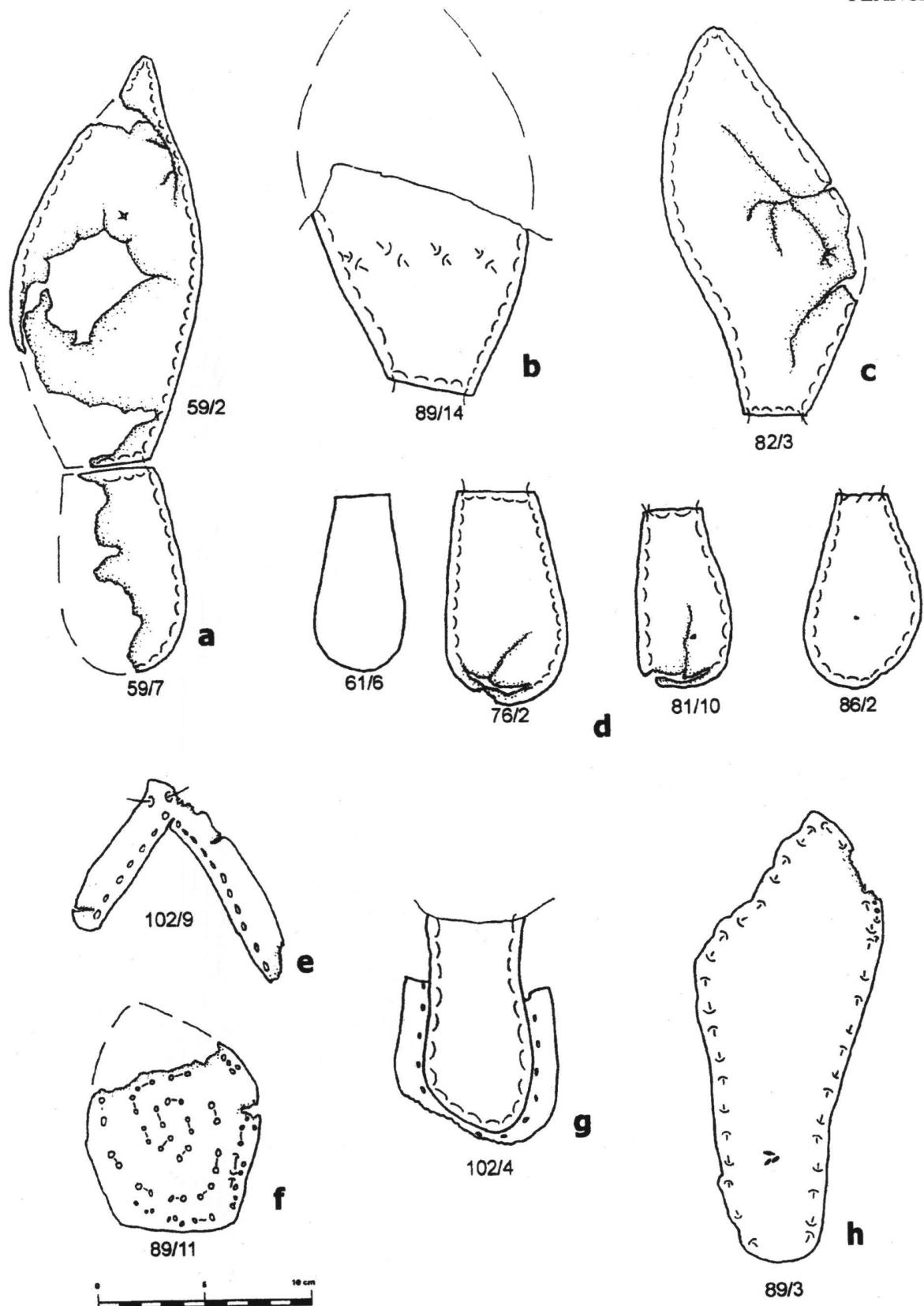
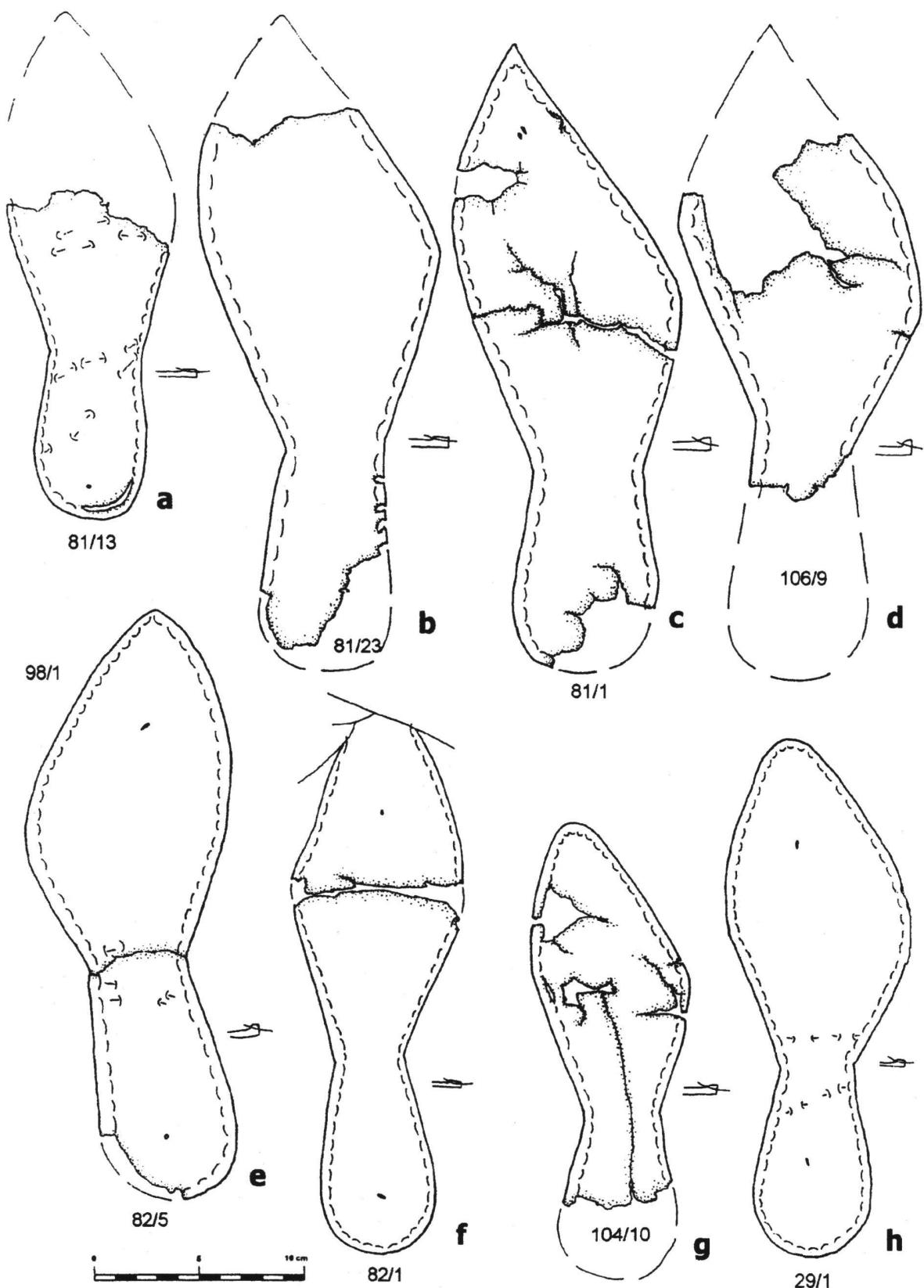


PLANCHE 15



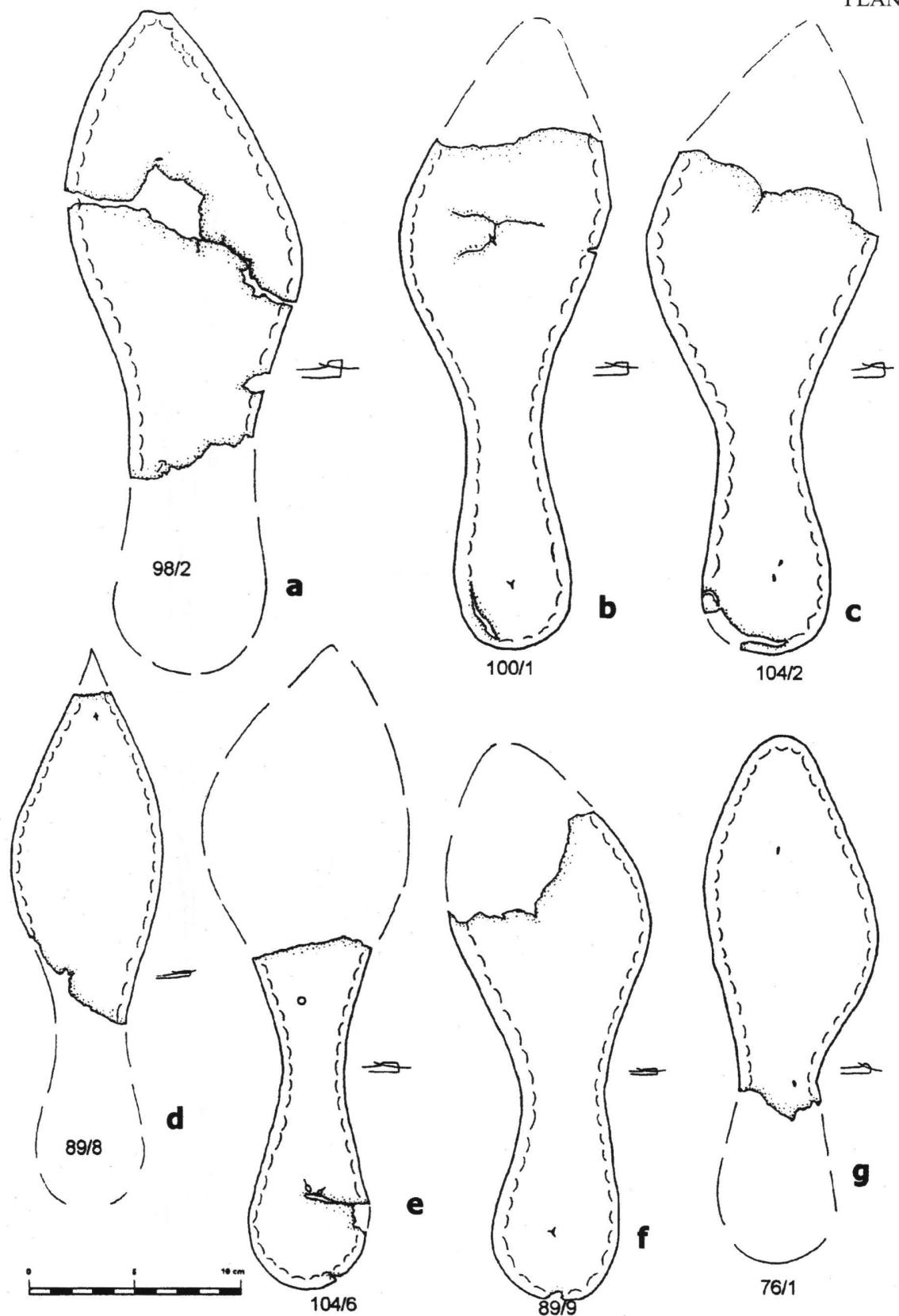
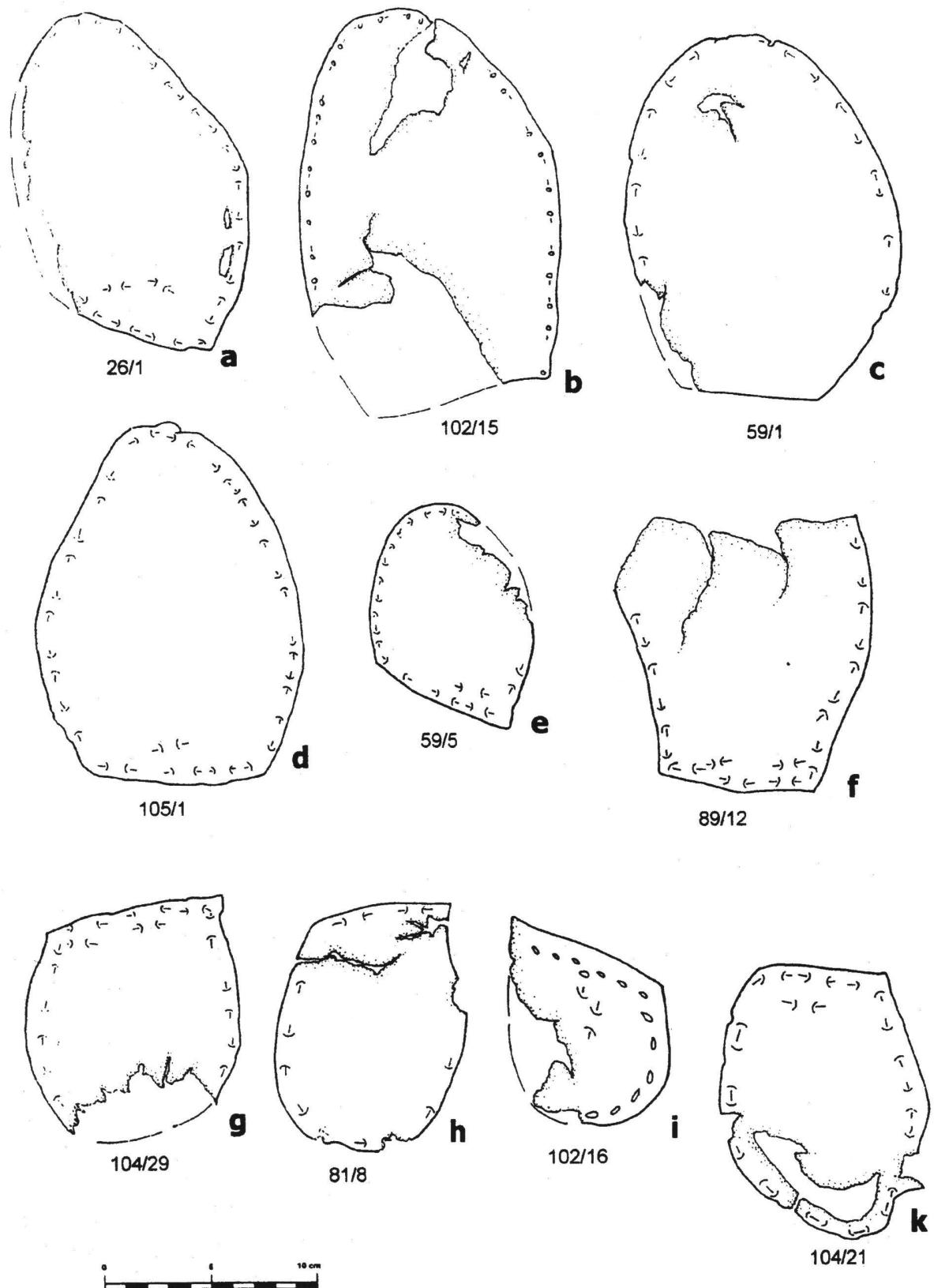
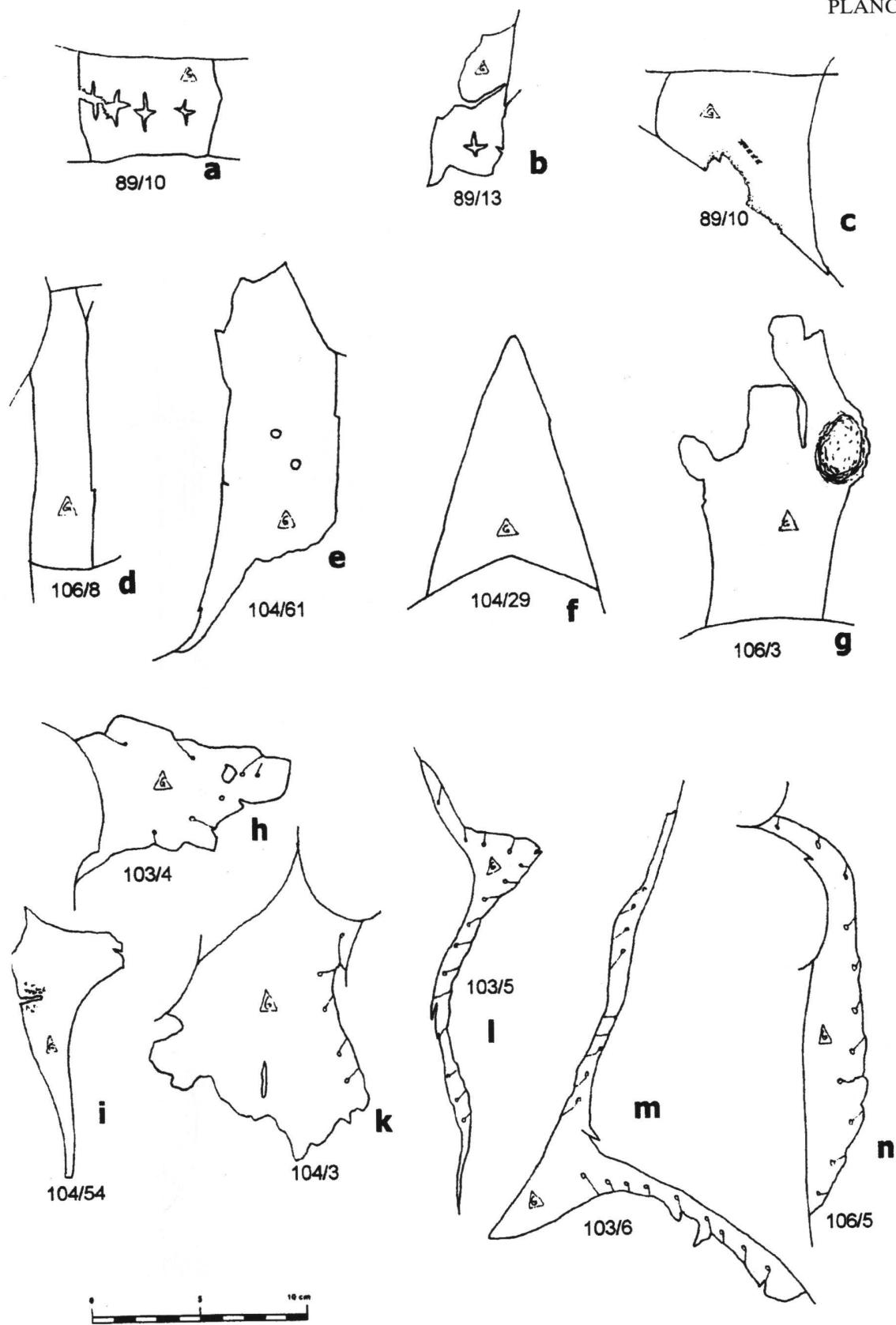
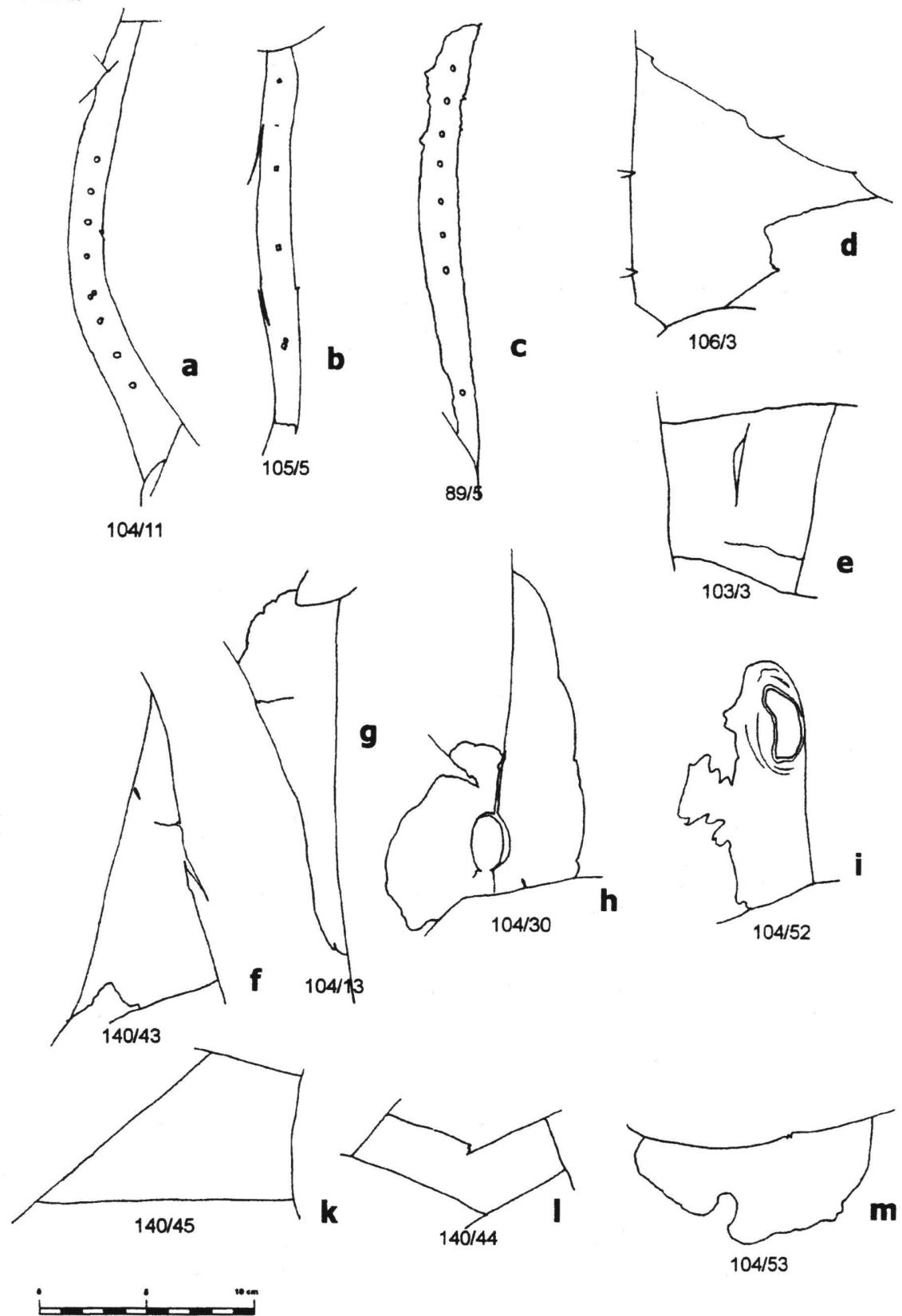


PLANCHE 17







NOTES

- ¹ JEAN TERRIER, *Place du Molard 2-4 et Rue du Rhone / Ancienne halles et bâtiments privées*, in: Découvertes archéologiques dans le Canton de Genève (= Genava; Revue d'histoire de l'art et d'archéologie 48), Genève 2000, p. 183–188.
- ² Nous tenons à remercier M. Gérard Deuber du service archéologique pour les précisions de datations et pour l'historique du site.
- ³ OLAF GOUBITZ, *The Drawing and Registration of Archaeological Footwear* (= Studies in Conservation, Vol. 29, No. 4), London 1984, p. 187–196.
- ⁴ SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN, *Von Lederfetzen und Geisterschuhen – Archäologische Lederfunde vom Petersberg in Basel*, in: Historisches Museum Basel, Jahresbericht 2000, p. 11–15.
- ⁵ SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN, *Chaussures médiévales Genevoises, Fouilles Halles du Molard 1999*, Rapport interne Gentle Craft No. 22 (non publié), déposé au Service archéologique du Canton de Genève, 2001.
- ⁶ OLAF GOUBITZ / CAROL VAN DRIEL-MURRAY / WILLY GROENMANN VAN WAATERINGE, *Stepping Through Time*, Zwolle, SPA, 2001.
- ⁷ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 55.
- ⁸ Angleterre: QUITA MOULD, *The leather finds*, in: NIGEL BAKER (ed.), Shrewsbury Abbey, Studies in the Archaeology and History of an Urban Abbey (= Shropshire Archaeological and Historical Society Monograph Series N° 2), Shropshire 2002, 120–128, figures 74, 76. – FRANCIS GREW / MARGRETHE DE NEERGAARD, *Shoes and Pattens*, Londres 1988, p. 33–35, 69–70. – Allemagne: CHRISTIANE SCHNACK, *Mittelalterliche Lederfunde aus Konstanz, Grabung Fischmarkt*, Materialhefte zur Archäologie in Baden-Württemberg, Stuttgart 1994, planche 19 – 1839. – France et Pays-Bas: OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 55.
- ⁹ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 65.
- ¹⁰ SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN, *Die Schuhe der St. Martinskirche in Vevey*, in: Revue Suisse d'Art et d'Archéologie 53, 1996, p. 1–16.
- ¹¹ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), p. 62, figure 5 e-f.
- ¹² OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 70.
- ¹³ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 50.
- ¹⁴ FRANCIS GREW / MARGRETHE DE NEERGAARD, (cf. note 8), p. 43. Les auteurs se sont interrogés sur l'efficacité de ce type de fermeture, sans rendre compte des procédés de fabrication des chaussures retournées qui impliquent des formes monoblocs dont l'extraction n'est pas possible sans une grande ouverture.
- ¹⁵ VERONIQUE MONTEBAULT, *L'étude typologique des chaussures archéologiques*, in: Compte-rendu des rencontres archéologiques de Guiry, Musée archéologique, Départemental du Val d'Oise, Guiry-en-Vexin 1992, p. 115–130, type Ia.
- ¹⁶ MARQUITA VOLKEN, *The shoe finds from Criblet in the city of Fribourg (CH)*, in: Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours, Editions APDCA, Antibes 2002, p. 377–386, figure 1, p. 380, figure 2, p. 381. – Une vue générale est présentée dans:
- ¹⁷ SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN / GILLES BOURGAREL, *A petits pas dans le Moyen Âge avec les chaussures du Criblet, Fribourg*, in: Cahiers d'Archéologie Fribourgoise 3, 2001, p. 40–47. – FRANCIS GREW / MARGRETHE DE NEERGAARD (cf. note 8), p. 42–43, figures 70 et 108, pour les exemples de Londres. – CHRISTIANE SCHNACK (cf. note 8), planche 25/1120 et planche 26/1168. Pour les exemples de Constance.
- ¹⁸ Les fragments de ce type ne sont pas publiés dans les publications générales sur le site, ils font partie d'un rapport livré au service cantonal archéologique de Fribourg: SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN: *Die Voruntersuchung der Schuhfunde «Criblet» in Fribourg*, Gentle Craft Bericht 7 (non publié), déposé au Service d'Archéologie du Canton de Fribourg, 1995, numéros d'inventaire: FRI-CRI 98: 7–20, 57–87.
- ¹⁹ VERONIQUE MONTEBAULT (cf. note 15), type Ib2.
- ²⁰ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 25.
- ²¹ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 25, figure 6, quatre exemples de Dordrecht (Pays Bas). – VÉRONIQUE MONTEBAULT, *Etude des cuirs*, in: Metz Médiéval, Mises au Jour, Mise à Jour, Metz 1996, p. 115–120 et p. 153–164, voir numéro catalogue 161. Cette chaussure est aussi représentée dans OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 25, figure 8. – SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN, (cf. note 10), 1–16, p. 2, figure 2. Aussi représentée dans: OLAF GOUBITZ (cf. note 6), type 25, figure 7. – L'exemple de Fribourg dans: SERGE VOLKEN / MARQUITA VOLKEN / GILLES BOURGAREL (cf. note 16), figure 11.
- ²² Les *Très riches heures du Duc de Berry*, Musée de Condé, Chantilly, illumination du mois de décembre, MS 65, folio 12v, chasseur à gauche. – JOSEPHE FLAVIUS, *Les antiquités judaiques et la guerre des Juifs* (traduction anonyme, XV^e siècle), Paris Bibliothèque nationale, Paris, Fr. 247, N° 71, folio 89.
- ²³ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), p. 75. – FRANCIS GREW / MARGRETHE DE NEERGAARD (cf. note 8), p. 47–48.
- ²⁴ MARQUITA VOLKEN, (cf. note 16), p. 377–386, figure 1, p. 380, figure 10, p. 385.
- ²⁵ OLAF GOUBITZ (cf. note 6), p. 79.
- ²⁶ Les corporations de métiers en ville veillaient à la bonne qualité des produits et à la destruction de ceux qui ne remplissaient pas les conditions requises.
- ²⁷ Le point de Paris, aussi appelé pointure européenne, correspond à 2/3 de cm soit 0,666 cm par pointure.
- ²⁸ OLAF GOUBITZ, *Brugge op grote en kleine voet, laatmiddeleeuws schoesiel en andere lederresten*, in: Brugge onder-zocht, tien jaar stadsarcheologisch onderzoek, Archeo-Brugge, Brugge 1988, p. 151–159, figure 106.
- ²⁹ Le sumac (*rus coriaria*) est une plante méditerranéenne dont les feuilles ont une haute teneur en tannins.
- ³⁰ «Cordouan»: de la ville de Cordoue, où était produit un cuir fort apprécié et dont on suppose qu'il s'agit d'un tannage végétal au sumac amenée sur le continent européen par les Maures.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

- Fig. 1, 2, 4, 6, 7, 9: Dessins: auteur.
- Fig. 3: Musée d'Art et d'Histoire Genève (Photo: Bettina Jacot-Descombes).
- Fig. 5: bpk/Gemäldegalerie, SMB (Photo: Jörg P. Anders).
- Fig. 8: Kunstmuseum Basel (Photo: Martin Bühler).

RÉSUMÉ

Lors des fouilles des anciennes Halles, place du Molard 2–4 à Genève, on a découvert 220 fragments de cuir dans deux couches stratigraphiques gorgées d'eau et remplies de matière organique. La datation dendrochronologique d'une poutre vers 1414–15 coïncide avec la reconstruction des anciennes Halles détruites par le feu en 1414. La nature du lieu laisse à penser que les cuirs proviennent d'un dépôt unique ou alors s'étalent sur une très brève période. Les 184 fragments retenus pour l'étude proviennent de sept chaussures assez complètes, de fragments d'au moins 30 autres chaussures individuelles et de 33 semelles. Un fourreau de couteau, un fourreau d'épée et quelques fragments d'une couverture de livre et un certain nombre de chutes de cuir font partie de cet ensemble. La reconstruction des chaussures présentées nous livre des comparaisons possibles avec d'autres trouvailles analogues qui concordent avec la datation du site vers le début du XV^e siècle. Cette découverte nous donne une image instantanée de la diversité des modèles de chaussures cohabitant durant une même époque. Elle documente de manière indirecte une communication sur de longues distances, soit par un échange de biens ou de procédés de fabrication et de styles.

RIASSUNTO

Nel corso di scavi eseguiti a Ginevra sul sito delle antiche Halles, il mercato coperto, presso Place du Molard 2–4, sono stati rinvenuti 220 frammenti di cuoio che giacevano fra due strati di materiale organico umido. Inoltre la datazione dendrocronologica ha permesso di stabilire che una trave risaliva al 1414/15, periodo in cui il mercato coperto era stato ricostruito in seguito al devastante incendio del 1414. I reperti ritrovati lasciano dedurre che il luogo fosse stato utilizzato come deposito durante un periodo limitato o, perlomeno, molto breve. Una selezione di 184 frammenti ritenuta degna di essere esaminata proveniva da sette calzature quasi integre, da frammenti appartenenti ad almeno 30 altre calzature nonché da 33 suole. Inoltre sono stati esaminati la fodera di un coltello, alcuni frammenti di rilegatura di un libro nonché diversi residui di cuoio. La ricostruzione delle calzature, illustrata nel saggio, fornisce delle opportunità di confronto con ritrovamenti analoghi e permette di datare i reperti all'inizio del XV secolo. Le vestigia ritrovate documentano per di più la varietà di modelli delle calzature utilizzate all'epoca. Indirettamente documentano infatti anche i contatti che esistevano su lunghe distanze, sia dal punto di vista dello scambio dei beni che delle conoscenze.

ZUSAMMENFASSUNG

Bei den Ausgrabungen der alten Markthalle an der Place du Molard 2–4 in Genf wurden an die 220 Lederfragmente geborgen, die sich in zwei mit organischem Material gefüllten Nassschichten befanden. Die dendrochronologische Datierung eines Balkens auf 1414/15 stimmt mit dem Wiederaufbau der 1414 niedergebrannten Markthalle überein. Die Fundsituation lässt auf eine einmalige oder nur sehr kurzzeitige Deponierung schliessen. Eine Auswahl von 184 aussagekräftigen Fragmenten stammt von sieben fast vollständigen Schuhen und Fragmenten von mindestens 30 weiteren Schuhen sowie 33 Sohlen. Eine Messerscheide, Fragmente eines Bucheinbandes sowie Lederverschnitte sind Teil des untersuchten Ensembles. Die vorgestellten Rekonstruktionen der Schuhe liefern Vergleichsmöglichkeiten mit analogen Funden, welche eine Datierung auf Anfang des 15. Jahrhunderts bestätigen. Diese Funde veranschaulichen zudem die Vielfalt der in der gleichen Epoche benutzten Schuhmodelle. Sie dokumentieren in indirekter Weise auch die Kommunikation über weite Distanzen, sei es durch Güter- oder Wissensaustausch.

SUMMARY

During the archaeological excavations of the ancient market hall at the Place du Molard 2–4 in Geneva, 220 leather fragments were recovered from two waterlogged layers containing organic material. The dendrochronological dating of a wooden beam 1414–15 coincides with the reconstruction of the previous Market hall, which was destroyed by fire in 1414. The find situation of the leather indicates a one-time deposit or at least one for only a very short period of time. The 184 fragments considered worthy of examination represent seven nearly complete shoes, fragments and components from at least 30 other shoes and 33 soles, as well as a knife sheath, fragments of a book cover and leather off-cuts. The graphic reconstructions of the shoes allow the possibility for comparison with similar finds, which confirms a date for the beginnings of the 15th century. The discoveries present an idea of the variety of contemporary shoe styles. Indirectly, they also document trade and communication over long distances, be it by exchange of goods or technical knowledge or introduction of new fashions.